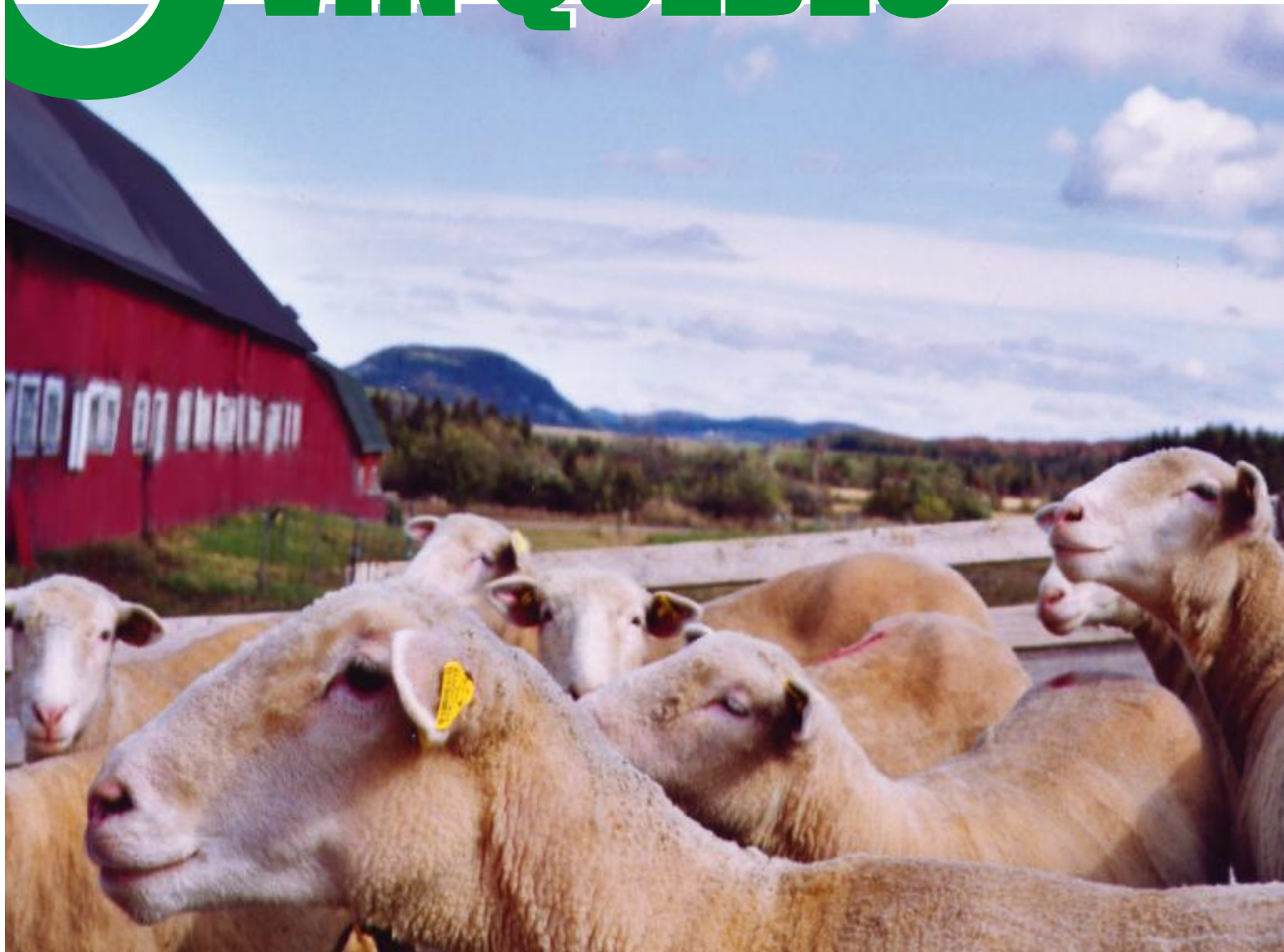


O VIN QUÉBEC



La traçabilité, un pas
en avant complexe...
mais nécessaire



Rencontre avec la Ministre



Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine (CEPOQ) et la Société de Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Coordination et conception graphique

Edith Normandeau
enormandeau@upa.qc.ca

Rédacteurs

Johanne Cameron
Langis Croft
Ndeye Marie Diallo
Daniel Dion
Julie Mercier
Robie Morel
Francis Goulet
Germain Blouin
Guy Laquerre
Anne Leboeuf
Grégoire Leduc
Edith Normandeau
Jean-Francois Samray
Marie-Eve Tremblay
Marie Vachon

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec
Maison de l'UPA
555, Boulevard Roland-Therrien, Bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Tél. : (450) 679-0530
Fax : (450) 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com
CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATION
NO°40049100

contre-saison



**le temps
des
semences**



**et de
l'agnelage**



SPÉCIAL PRINTEMPS

AVRIL 2004

SOMMAIRE

3

LE MOT DU PRÉSIDENT

4

VACHE FOLLE ET REVENUS À LA FERME

6

ENVIRONNEMENTALEMENT - VÔTRE !
Faites-vous du compost ?
Optimisez votre fertilisation!

11

LA CHRONIQUE DE LA SEMRPQ
Identification des moutons de race pure
La race pure "Suffolk"

12

DOSSIER TRAÇABILITÉ
Des changements qui pourraient faire la différence

14

LES PAGES DU CEPOQ
Actualités

Producteurs participant au projet Maedi visna
Le courrier du Vet
Prenez-garde...ZONOSE
Le bélier : ce délaissé! Sa régie
Dès aujourd'hui il faut planifier les revenus de l'hiver
Projet implantation de la comptabilité de gestion
Évaluation des impacts d'un bâtiment non-isolé ...
Les rayons X pour la prédiction de la composition des carcasses d'agneaux

26

ÉCONOMIE, CE SUR QUOI COMPTER !
Stabiliser autrement !

31

REPORTAGE
Une relève dynamique
rencontre avec Geneviève Castonguay



Langis Croft

La traçabilité, un pas en avant complexe ... mais nécessaire !



Le mot du président

Le 17 mars dernier, le règlement sur la traçabilité de l'espèce bovine était amendé afin d'inclure l'espèce ovine. Cette décision du gouvernement fait suite au projet pilote réalisé dans 27 fermes ovines et dans lequel plus de 21 000 agneaux et moutons ont été bouclés. Votée et désirée par la majorité d'entre nous, la traçabilité est un pas en avant nécessaire que notre industrie doit faire pour conserver et convertir les consommateurs québécois à notre produit.

Au yeux de certains, cette traçabilité vient bouleverser les habitudes et pratiques de régie en bergerie. Pour d'autres, dont j'en suis, il s'agit d'un pas en avant important qui nécessitera des ajustements, des investissements en bergerie mais qui, à terme, générera des gains d'efficacité significatifs. La gestion du changement est un processus crucial pour toutes les industries et nous ne faisons pas exception à cette règle. Notre défi sera de réaliser des partenariats avec plusieurs intervenants afin de rendre rapidement disponibles des outils de gestion informatisés permettant de transmettre électroniquement les rapports de déplacement ou d'inventaire. Ce dossier crucial connaîtra des développements importants dans les semaines à venir. Somme toute, et compte tenu des liquidités présentes sur les fermes ovines, soyez assurés que nous nous acharnerons à obtenir la couverture de l'ensemble des frais inhérents à la traçabilité par les droits exigibles facturés aux autres membres de la filière et prévus dans la loi P-42, l'assise de la traçabilité.

Quant à notre numéro du printemps, l'équipe du Centre d'expertise (CEPOQ) nous propose des solutions pour améliorer notre efficacité au niveau de l'accouplement en contre-saison. Les éléments importants d'une meilleure régie sanitaire sont également présentés afin d'optimiser les interventions faites sur nos ovins. Les propositions émises par nos professionnels nous permettront de prévenir au lieu de guérir.

Le printemps 2004 est également synonyme de changements au niveau de la sécurité du revenu. Commandées par le gouvernement fédéral dans son cadre stratégique, les modifications apportées à notre régime de stabilisation du revenu par l'introduction officielle du PCSRA pour les années 2003 et 2004 sont venues chambarder la migration de l'ASRA vers ASRAC/CSRA. C'est pourquoi j'ai demandé à notre agro-économiste de nous faire état de la situation du programme de sécurité du revenu. Comme nous le savons tous, le programme d'ASRA occupe encore à ce jour, et malgré tous nos efforts, une part significative des revenus d'une ferme ovine. Nous avons le devoir, en tant que fédération, de nous assurer que nous obtiendrons dans cette succession de réformes l'équivalent de ce que nous avons eu dans le passé. Nous avons

également l'obligation d'amorcer, à l'interne, les réformes qui nous permettront d'accroître notre efficacité. Le démarrage de l'Agence de vente figure en tête de liste de ces préoccupations. Après une période de réflexion et de recadrage du dossier, nous amorçons la phase active de la médiation et une série de rencontres seront convoquées par le médiateur dans les jours à venir.

Finalement, je tiens à rassurer ceux et celles qui ont eu une sueur froide à la lecture de mon texte dans La tribune des Présidents de *La terre de chez nous*. Dans ce texte, dont la longueur fut le principal handicap, j'explique qu'après les trois années d'adaptation au PCSRA ce sera la fin de l'ASRA (dans sa forme actuelle). Ce qu'il faut comprendre, c'est que notre Financière agricole travaille d'arrache pied à développer des mécanismes qui nous permettront de conserver l'équivalent des sommes que nous avions dans le passé.

Pour y parvenir, la participation de tous sera nécessaire car l'ensemble des producteurs ovins actuellement stabilisés devront 1) s'inscrire et 2) prendre la couverture de risque à 100 % afin que le fond de sécurité du revenu dispose de la même enveloppe. Il s'agit là d'une étape nécessaire. Cependant, une fois cette étape réalisée, la couverture à la ferme devrait être la même que par les années passées. Je peux vous assurer que mes collègues, membres du comité provincial sur la sécurité du revenu, et moi-même travaillons en ce sens.

**Le printemps
2004 est également
synonyme
de changements
au niveau de la
sécurité du
revenu.**

En définitive et compte tenu du niveau de support que versent les américains et les européens à leurs producteurs agricoles, il n'est pas concevable que le Canada cesse son support au secteur qui génère le plus d'emplois au pays. Ce qui est clair, c'est que nous devons consacrer beaucoup plus de temps et de ressources à suivre les différentes réformes afin de nous assurer de la couverture de nos coûts de production dans la succession de programmes que l'avenir nous réserve.

Je profite de ces quelques lignes disponibles pour vous rappeler que le printemps 2004 est également la saison de l'inscription pour votre participation au Congrès mondial du mouton et de la laine se tenant à Québec au mois de juillet. Prenez note que le comité organisateur accorde un rabais de 125 \$ pour les inscriptions de groupe (40 personnes et plus). Au plaisir de vous y rencontrer.

Bonne saison à tous !



**Jean-François
Samray**

Directeur général



VACHE FOLLE ET REVENUS À LA FERME

L'été 2003 a été caractérisé par des prix élevés pour les agneaux lourds. La demande était au rendez-vous et les efforts médiatiques déployés par la Fédération ont donné leurs résultats. En pleine crise de la vache folle, laquelle a entraîné la fermeture de la frontière américaine pour tous les ruminants le 17 mai de la même année, les prix obtenus étaient bienvenus. Tout semblait s'orienter vers une période de consolidation et de remise à niveau des entreprises ovines après une année 2002 plus difficile.

Or voilà que les semaines, puis les mois passent sans que cette frontière ne s'ouvre. Cette situation amène les producteurs de l'Ouest du pays, à revoir leur stratégie de commercialisation. Habituels à faire du commerce sur un axe nord-sud, ces derniers doivent à présent s'orienter vers un flux des échanges sur la base est-ouest. Il en résulte un engorgement sans précédent à l'encan de Toronto et une chute des prix drastique dans les 13 encans ontariens. Cet apport d'agneaux à bas prix a un impact sur la demande et certains types d'agneaux connaissent des baisses de prix marquées. Pour l'agneau lourd, c'est le monde à l'envers : des prix élevés au cours de l'été et des prix plus bas que la normale au cours de l'hiver. À la veille des fêtes Pascales, où la demande pour notre produit est très forte, les prix se raffermissent de façon significative.

Il n'en demeure pas moins que la situation des prix a occasionné le versement d'avances de stabilisation moindres tel qu'anticipé par les producteurs. Certes les revenus du marché étaient au rendez-vous, mais lorsque ces derniers servent à rembourser les marges contractées l'année précédente, ils ne sont pas d'un grand secours pour le développement des entreprises.

Pour soulager la pression sur les entreprises ovines, le gouvernement fédéral annonce une série de programmes d'aide financière ad hoc. Le premier d'entre eux, ESB1 visait les agneaux destinés au marché et les producteurs avaient jusqu'au 31 août 2003 pour s'inscrire. Pour de multiples raisons, seulement 227 entreprises complètent leur demande et 214 000\$ est versé au secteur ovin. C'est bien peu comparativement à la clientèle admissible. Une résolution est adoptée en assemblée générale annuelle afin de faire revoir le traitement reçu dans ce dossier.

Nous avons rencontré la ministre de l'Agriculture, Madame Gauthier, et différents scénarios sont à l'étude actuellement afin de corriger la situation.

Vient ensuite le programme ESB3, ce dernier s'applique aux animaux de réforme. La date d'inscription est reportée à deux reprises. A la date ultime, soit le 12 mars 2004, près de 160 000 brebis sur un total admissible de 172 000 sont inscrites. Lors d'une rencontre avec le personnel de la financière, puis avec le cabinet de Mme Gauthier, nous avons appris que l'émission des chèques devrait s'effectuer autour de la mi-avril. Au moment d'écrire ces lignes on se sait encore si le MAPAQ injectera sa contrepartie aux sommes annoncées par le gouvernement fédéral.

**Pour soulager la
pression sur les
entreprises ovines,
le gouvernement
fédéral annonce une
série de programmes
d'aide financière
ad hoc.**

Finalement, il y a le budget fédéral et l'annonce d'une aide de 16\$ par agneau destiné à l'abattage et présent en inventaire au 31 décembre 2003 dans le cadre du programme ESB4. Une chose est claire, l'aide annoncée sera bénéfique à tous.

A la veille de la négociation du paiement final de stabilisation pour l'année 2003, il m'est impératif de vous rappeler que les sommes reçues seront associées à des revenus du marché et viendront accroître les revenus de vos entreprises selon les modalités d'application des programmes de sécurité du revenu. Dans le quotidien, cela signifie que l'argent que vous obtiendrez par les différents programmes ESB aura un effet à la baisse sur le ou les chèques de stabilisation à venir. Aussi, à moins d'avis contraire, je vous invite donc à ajuster vos scénarios comptables en fonction de cette information. Les membres de l'exécutif et le personnel de votre fédération se mettent à la tâche afin que cette situation ait le moins d'impact négatif possible.

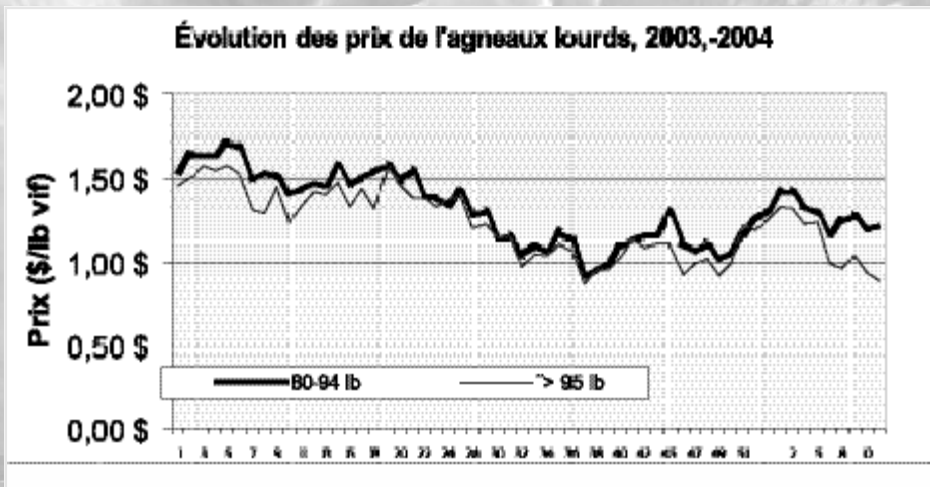
Bien que tout soit relié au revenu net des entreprises, là ne s'arrête pas les impacts de la crise de la vache folle. Cette damnée vache Angus albertaine a fait progresser la problématique de la traçabilité dans l'opinion publique de façon inimaginable. Son impact a été tel que l'ensemble des mémoires déposés à la commission permanente de l'Agriculture sur la traçabilité et l'innocuité sont unanimes : il faut plus de traçabilité et ce, plus rapidement.

Il va s'en dire que nous avons présenté votre point de vue dans le mémoire de l'UPA : la traçabilité c'est important mais ça a un coût et il faut que ceux qui la demandent l'assument !

Comme vous l'a présenté notre président M. Croft, dans sa lettre du 19 mars dernier, vos représentants ont multiplié les démarches afin de répondre à l'ensemble de vos demandes dans ce dossier. Gratuité des boucles pour la première année, rien à déboursier pour les années subséquentes, introduction des frais supplémentaires dans le modèle de coût de production sont des

sujets sur lesquels nous avons eu des réponses plus qu'encourageantes et pour lesquelles nous serons en mesure d'obtenir une réponse écrite dans les jours ou semaines à venir. Quant au droit exigible, l'ensemble du monde agricole nous supporte dans notre demande légitime de la mise en place d'un fonds de traçabilité distinct du fonds d'assurance et permettant de couvrir l'ensemble des frais de traçabilité. La loi P-42 sur la protection sanitaire des animaux comporte des dispositions légales permettant à la Ministre d'agir dans ce sens (article 22). C'est là l'essentiel de la résolution que vous avez adoptée en assemblée annuelle, il nous revient de vous livrer la marchandise.

Après la période d'inscription, chaque producteur inscrit devrait recevoir rapidement un premier paiement de l'ordre de 70 % du montant exigible. Selon M Gilles Lavoie d'AAC, cette façon de faire permettra de rendre l'argent rapidement disponible sur les fermes et ne pas attendre que tous soient inscrits avant d'acheminer un premier paiement.



© Edith Lavoie



M & W Enterprises Limited

We buy Canadian Wool every year

Looking for long term Partner

Selling Your Wool?

Looking for an alternative?

Suite 215, 8877 Odlin Crescent, Richmond, B.C. Canada V6X 3Z7

Contact: Mr. James Wang

Phone: (604) 303 6581 Ext. 103

E mail: james.wang@mwenterprises.ca

Fax: (604) 303 6582

Box 57, Silver Vally, AB, Canada T0H 3E0

Contact: Mr. Laurence Read

Phone: (780) 351 2091

Cell: (780) 864 0329

1-866-386 9696 (toll free)
Website: www.mwenterprises.ca

M & W is a Canadian based international company dedicated to promoting Canadian vantage products, especially wool, to Chinese market. China requires at least 550,000 tons of greasy wool each year. In China we also have our own woollen spinning mill with 10,000 spindles and need a great quantity of wool every year.

With the increased demand of Canadian wool, we are looking for long term team-players to help facilitate wool purchasing and temporary warehousing across Canada.

If you would like more information, do not hesitate, give us a CALL TODAY !!!!



Ndeye Marie Diallo,
agr., M. Sc.



FAITES-VOUS DU COMPOST ?

Vous arrive-t-il de vous demander si vous faites réellement du compostage avec votre fumier?

Si tel est le cas, vous demandez vous ce qui pourrait vous aider à réussir un meilleur compost?

Tout d'abord, il s'agit de définir ce qu'est le compostage. Mais aussi d'analyser les paramètres à contrôler et les exigences réglementaires qui s'y rattachent.

Qu'est que le compostage?

Le compostage est un processus naturel de décomposition de la matière organique en humus grâce à des microorganismes. Lorsque l'on fait du compostage le rapport C/N, la teneur en eau, la porosité et la température du tas doivent être contrôlés afin d'obtenir un compost de qualité :

Tableau 1 : Valeurs optimales des paramètres à contrôler lors du compostage

Paramètres	Valeurs optimales
Rapport C/N	25-30
Teneur en eau	60-70%
Porosité	30-50%
Température	43°C-65°C

Le rapport C/N

Le rapport C/N est le rapport entre le carbone (C), qui est la source d'énergie des microorganismes, et l'azote (N), qui permet la synthèse protéique microbienne. Le rapport optimal entre ces deux éléments se situe autour de 25-30:1. Toutefois, le facteur C/N n'est pas très limitatif dans la mesure où le compostage se fera avec un rapport C/N compris entre 10:1 et 50:1. Par contre, étant donné que le rapport C/N aura tendance à diminuer au cours du compostage, il faut un rapport C/N minimal de 20 au départ du processus. Aussi, considérant que la litière est riche en C et que les fèces sont riches en N, il est important d'avoir un mélange le plus homogène possible pour obtenir un bon rapport C/N dans l'ensemble du tas.

La teneur en eau

Le fumier pailleux ovin doit avoir une teneur en eau entre 60% et 70%

pour que le processus de compostage soit optimal. Toutefois, une teneur en eau entre 45% et 70% permettra au processus de se dérouler. En deçà de 45% d'humidité, le fumier sèche et cesse de composer. Le processus requiert un ajout d'eau afin de se poursuivre. Il faut, par contre, éviter d'avoir une teneur en eau trop élevée car cela pourrait causer des odeurs, un excès de lixiviat et diminuer la porosité du tas.

La porosité (oxygène)

La somme des interstices que l'on retrouve entre les différentes composantes du tas à compostier représente la porosité. Dans ces espaces, on trouve l'oxygène nécessaire aux microorganismes pour effectuer la dégradation du fumier en compost. Pour un compostage idéal, il faut une porosité de 30% à 50%. Aussi, une porosité minimale de 5% est nécessaire pour que le processus de compostage ait lieu. Sans avoir à mesurer ce paramètre, l'odeur du tas de compost est un indice de la teneur en oxygène du tas. De ce fait, lorsque le tas commence à dégager de mauvaises odeurs (odeurs de fermentation), c'est le signe que la porosité est insuffisante. Il est possible de réoxygéner le tas en effectuant un retournement.

La température

Le tas de compost génère sa propre chaleur. De ce fait, la température fluctue grandement tout au long du processus. Toutefois, il faut maintenir le tas à une température élevée (65°C) durant au moins 3 jours afin de lui permettre de composer et de détruire les pathogènes qui pourraient être présents. Par la suite, la température redescend graduellement. Néanmoins, la température ne doit pas dépasser 70°C afin d'éviter un trop grand assèchement, une inhibition des processus microbiologiques et une intensification des pertes en azote ammoniacal par volatilisation (Agri-service, 1992). Il est à noter qu'il n'y a pas d'obligation réglementaire de mesurer le taux de pathogènes pour un compost de ferme.

Exigences réglementaires

Le compostage est défini comme étant un procédé de bioxydation d'un substrat organique hétérogène solide incluant une phase thermophile, soit une élévation marquée de la température (MENV, 2004). Selon les exigences du ministère de l'Environnement (MENV), le compost de ferme est un compost produit dans une exploitation agri-

cole par la transformation des produits de fermes et des déjections animales¹. Aussi, un compost n'a plus l'odeur caractéristique du fumier et a un taux d'assimilation d'oxygène de moins de 1500 mg O₂/kg de matière organique/heure.

Le compostage à la ferme de moins de 500 m³ de fumier ou de produits de ferme ne requiert pas de certificat d'autorisation (CA). De même, l'épandage du compost obtenu peut être effectué sur des terres agricoles sans l'obtention d'un tel document. Par contre, si le compost est épandu sur les terres agricoles cultivées par une tierce personne, l'opération doit faire l'objet d'une entente d'épandage. D'autre part, le compost appliqué doit être inclus au plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) de l'entreprise et les registres d'épandage, d'expédition ainsi que le PAEF doivent être conservés pour une période minimale de deux ans. Par ailleurs, les matières à composter peuvent provenir d'une autre entreprise agricole.

Toutefois, le volume de 500 m³ autorisé sans CA comprend les matières en cours de compostage et le compost déjà produit sur l'exploitation, à un moment donné et qui s'y trouvent entreposés. Sachant qu'une brebis et sa suite produisent environ 1,5 à 2 m³ de fumier annuellement, dépendamment de la proportion d'agneaux lourds produits (CRAAQ, 2003¹), le volume permis représente le fumier frais produit par un troupeau de 250 à 350 brebis au cours d'une année. Mais

puisque le volume de fumier diminue de moitié après un certain temps de compostage et que l'ensemble du fumier n'est pas sorti au même moment, l'ensemble du fumier produit par un plus grand troupeau peut être composté sans l'obtention d'un CA. De plus, même si un CA n'est

pas requis pour l'activité de compostage, l'entreprise agricole devra s'assurer de ne pas contaminer l'environnement, notamment en raison de la production d'eau de lixiviation.

Il est possible d'effectuer un compostage à la ferme sur un volume dépassant 500 m³, mais dans ce cas là, il faut obtenir un CA et respecter des conditions plus strictes. Aussi, si des substances autres qu'agricoles sont mélangées

au fumier, par exemple des feuilles mortes ou des résidus végétaux d'origine non agricole, le volume maximal permis est alors réduit à 150 m³.

Par ailleurs, le compostage devra être effectué sur une prairie et l'entreposage du fumier préalablement au compostage devra se faire conformément au REA. Aussi, dans un esprit de bonnes pratiques agroenvironnementales, et même si la réglementation ne le précise pas pour un compost de ferme de moins de 500 m³, il est conseillé de ne pas laisser l'amas composter au-delà d'une année et de remettre le sol en dessous du tas en état par une revégétalisation.



À la lumière de ces considérations, un amas de fumier doit, pour être considéré comme un compost de ferme, répondre à certains critères que le MENV pourra vérifier :

- Le fumier contient moins de 75% d'humidité;
- Le fumier doit être aéré et retourné avec des équipements appropriés, sauf s'il a été mis en andain à l'aide d'un épandeur à fumier qui a permis d'avoir un mélange homogène;

- Le fumier subit une élévation de température.

S'il ne s'agit pas d'une activité de compostage, ou s'il y a contamination de l'environnement, des avis d'infractions peuvent être émis.

Il est à noter que ces informations ne présentent qu'un bref résumé des exigences réglementaires et ne peuvent se substituer aux lois et règlements du MENV se rapportant au compostage.

¹ Selon le REA : les déjections animales sont l'urine et les matières fécales d'animaux. Sont assimilées aux déjections animales les litières utilisées comme absorbants, les eaux souillées et les eaux de précipitations qui sont entrées en contact avec les déjections.



Lorsqu'on fertilise, il faut tenir compte des avantages et des inconvénients inhérents à chacune des options.

⇒ À quel moment est-il le plus opportun d'épandre?

⇒ Composter ou pas?

⇒ Sur quelle culture épandre son fumier frais et sur laquelle son compost?

Ce sont autant de questions que vous pouvez vous poser lorsque vient le temps de fertiliser vos cultures.

La première étape lorsque vous désirez bien utiliser votre fumier est d'en connaître la valeur fertilisante en effectuant des analyses régulières. Ces analyses permettent de savoir la quantité d'azote, de phosphore, de potassium et d'éléments mineurs présents dans votre fumier. Il est aussi très important d'effectuer ces analyses, le plus près possible du moment de l'épandage, tout en tenant compte des délais de réception des résultats, afin d'avoir des analyses qui soient le plus fidèles possible à ce qui sera épandu. Par ailleurs, il est important de faire analyser vos sols afin d'en connaître les caractéristiques.

Deuxièmement, afin d'éviter les pertes au maximum, il est important d'apporter un soin particulier à l'entreposage de vos fumiers ainsi qu'au moment d'épandage et au délai d'incorporation.

Réduire les pertes

Quel que soit le type de fumier à épandre, il est important que l'épandage soit effectué durant la période de croissance des plantes, au moment où la culture en a le plus besoin. Il est aussi important d'appliquer la bonne dose afin d'éviter d'enrichir le sol en phosphore et de minimiser les pertes par ruissellement, érosion et lessivage. Aussi, l'épandage à l'automne réduit l'efficacité du phosphore (fixation et érosion), du potassium (fixation et lessivage) et de l'azote (ruissellement et lessivage) quel que soit le type de sol. Les pertes

sont, en effet, supérieures durant cette période. D'autre part, le fait d'incorporer le fumier le plus rapidement possible dans les 48 heures qui suivent l'application réduit les pertes d'azote par volatilisation.

Composter ou épandre frais?

Bon nombre de producteurs ovins décident de composter leur fumier afin de le rendre plus friable et d'en faciliter l'épandage. Mais quel est l'impact de cette pratique sur la valeur fertilisante des fumiers et la disponibilité des éléments nutritifs qu'ils contiennent?

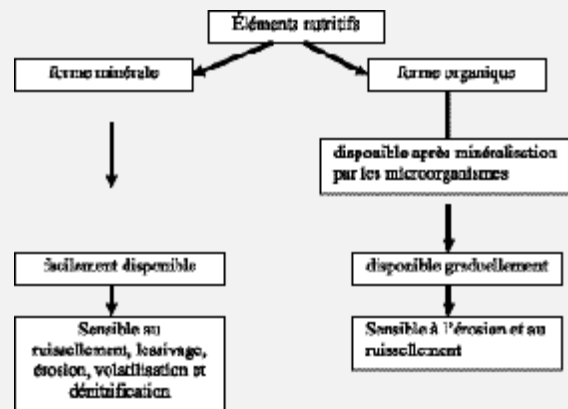
Que ce soit du fumier pailleux ou du compost, ces engrais sont d'excellentes sources de matière organique pour le sol. Le fumier a l'avantage de stimuler l'activité microbienne du sol puisqu'il est surtout composé de matière organique fraîche. Le compost, quant à lui, aura tendance à agir sur les propriétés physiques du sol à cause de sa teneur en matière organique stable. Toutefois, l'augmentation de la matière organique stable a tendance à favoriser la fixation de certains éléments nutritifs ayant une charge positive (l'azote ammoniacal, le potassium, le magnésium et le calcium) en les rendant moins disponibles immédiatement. Ils seront libérés lentement pour être disponibles aux plantes après une minéralisation par les microorganismes du sol.

Aussi, les éléments nutritifs contenus dans le fumier et le compost sont, dans des proportions différentes, sous forme minérale et organique (figure 1). Les éléments sous forme minérale sont proportionnellement plus élevés dans le fumier que dans le compost. En ce qui concerne la matière organique, plus le compost est mature plus la

fraction facilement utilisable par les microorganismes du sol (effet court terme) est faible.

Au niveau de l'azote, le fait de composter le fumier au lieu de l'épandre frais permet de diminuer les pertes à l'épandage. Cependant, le processus de compostage occasionne des pertes d'azote qui peuvent atteindre 50%. Toutefois, ces pertes peuvent être minimisées lorsque le rapport C/N est supérieur à 30 au début du processus. Alors que les pertes à l'épandage de fumier peuvent être réduites lorsque celui-ci s'effectue après la première ou la deuxième coupe sur une prairie ou en pré-

Figure 1 : Disponibilité de la fraction minérale et organique contenue dans les fumiers et composts



semis de céréales avec incorporation rapide surtout lorsque le délai entre la fertilisation et l'établissement de la culture est court.

D'autre part, le compostage diminue l'efficacité fertilisante de l'azote. De ce fait, le compost est un bon fertilisant pour les légumineuses qui ne requièrent généralement pas de fertilisation azotée lorsque l'inoculation est faite de façon adéquate et que les nodules fixent suffisamment d'azote. Cependant, si la semence

n'est pas fraîchement inoculée, le rhizobium perd de son efficacité et les nodules sont presque absents des racines. Dans ce cas là, il est aussi avantageux d'appliquer de l'azote pour combler les besoins de la plante. Par contre, avec les céréales, il est toujours conseillé de compléter l'utilisation des composts de ferme, qui ont une faible disponibilité de l'azote, avec un engrais minéral azoté. Sachant que la plupart des mélanges fourragers comportent un certain pourcentage de graminées, il est important de leur fournir un bon apport d'azote qui peut être obtenu par le fumier.

Finalement, il existe autant d'avantages que de désavantages d'utiliser du compost ou du fumier, toutefois la décision doit être évaluée selon chaque situation. Fumier ou compost? L'essentiel est de fertiliser au moment où la culture en a le plus besoin afin d'éviter les pertes au maximum.

Bibliographie et références

- AGRI SERVICES (1992). Le compostage du fumier ovine : rapport de suivi agronomique à la ferme. 44 p.
- CPVQ (2000). Guide des pratiques de conservation en grandes cultures, Gestion optimale des engrais de ferme, feuillet 4C.
- CRAAQ (2003). Période transitoire- Charges fertilisantes des effluents d'élevage- Valeurs références production ovine. 2 p.
- CRAAQ (2003²). Guide de référence en fertilisation 1ère édition. Chap. 6.
- MENV (2002¹). Critères provisoires pour la valorisation des matières résiduelles fertilisantes, http://www.menv.gouv.qc.ca/matieres/mat_res/fertilisantes/critere/critere-provisoire-mat-res-fertilisante.pdf. Chap. 6. consulté le 12 janvier 2004.
- MENV (2002²). Compostage des fumiers- Exigences du MENV. 4 p.
- MENV (2004). Guide MRF, section compostage. 11 p.

Ces données sont fournies à titre informatif, mais ne peuvent en aucun cas se substituer au travail du conseiller. Il est donc important de consulter votre agronome pour l'élaboration de votre plan de fertilisation.



Cas 1

o Monsieur Mouton épand la majeure partie de son fumier, amassé tout au long de l'année, en automne. Il s'agit d'un fumier partiellement composté, dépendamment de la durée d'entreposage.

o Au printemps, manquant de temps pour épandre du fumier, il applique une certaine dose d'engrais chimiques sur les semis de céréales.

o Sur les prairies, il épand du fumier composté au printemps, avant de fertiliser à nouveau avec un engrais azoté après la première coupe.

o En septembre, il épand tout le fumier qui lui reste après la récolte de ses céréales.

Avantages :

o Économie de temps au printemps, puisque l'épandage de fumier demande plus de temps que l'épandage d'engrais chimique.

o Les opérations d'épandage peuvent être effectuées une seule fois par année.

o Il y a peu de chances de retrouver des mottes de fumier dans le foin.

Désavantages :

o L'entreposage plus long du fumier se traduit par des pertes d'éléments fertilisants qui devront être remplacés par l'achat d'engrais minéraux.

o Les éléments nutritifs du fumier épandu en automne vont être fixés en partie, et il y aura des pertes par ruissellement et lessivage au printemps.

o La perte de cet engrais entraîne la pollution des eaux souterraines et de surface.

Cas 2

o Monsieur Bélier fait partie d'une association de producteurs qui possède un épandeur spécialement conçu pour les fumiers très pailleux comme celui du mouton. Il épand presque tout le fumier entreposé, du mois de novembre à la fin du mois d'avril, au printemps.

o Au printemps, il applique et incorpore du fumier frais ou semi-frais en pré-semis des céréales.

o Au même moment, il applique une quantité de fumier frais ou semi-frais sur les prairies afin de satisfaire les besoins des cultures de fourrage. Par la suite, il refait une application de fumier frais sorti de la bergerie après chaque coupe de foin. Toutefois, lorsque la dernière coupe se fait tard, M. Bélier réduit la dose d'application.

o En septembre, il met le peu de fumier qu'il lui reste dans sa bergerie sur le champ de céréales récoltées et l'enfouit dans les 48 heures.

Avantages :

o Le fumier ainsi épandu profite au maximum aux plantes au moment où elles en ont besoin.

o Il y a réduction des pertes à l'entreposage et après l'épandage.

o Le coût des intrants est diminué.

Désavantages :

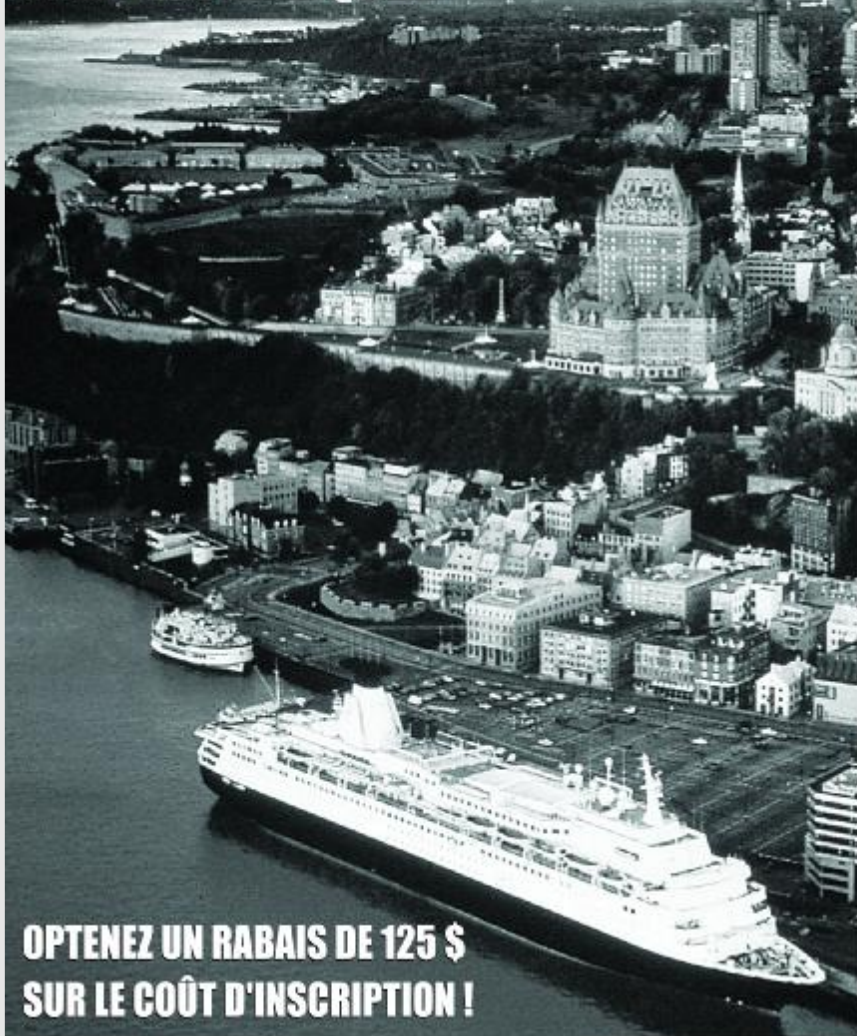
o L'épandage de fumier frais nécessite un équipement adapté qui implique un investissement.

o Prend du temps dans la période des semis qui est déjà une période chargée.

o Multiplication des opérations au champ.

Ces articles sont adaptés de la version préliminaire du Guide de bonnes pratiques agroenvironnementales en production ovine qui devrait être disponible aux producteurs d'ici 2005. La réalisation en a été rendue possible grâce au support financier du CDAQ et à la collaboration des membres du comité de travail du Guide. Ce comité est composé de professionnels du MAPAQ, du CEPOQ et de la FPAMQ et de producteurs. L'étape préliminaire de réflexion étant achevée, l'étape subséquente devrait en être une de parachèvement, d'expérimentation et d'acceptation par les autorités compétentes.

LE MONDE À VOTRE PORTÉE...
UN ÉVÉNEMENT UNIQUE
À NE PAS MANQUER

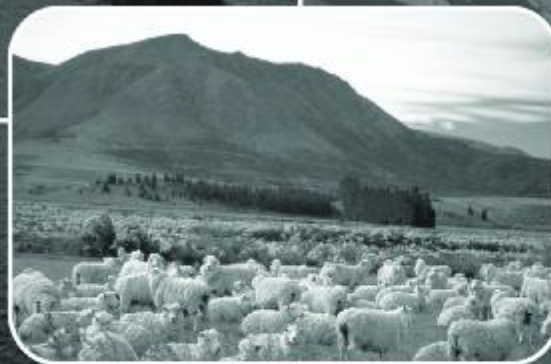


**OPTENEZ UN RABAIS DE 125 \$
 SUR LE COÛT D'INSCRIPTION !**

**INFORMEZ-VOUS AUPRÈS
 DE VOTRE SYNDICAT LOCAL**

www.worldsheep.com

Information : (418) 832-9922
 Télécopieur : (418) 832-5511



7^e
**CONGRÈS MONDIAL DU MOUTON
 ET DE LA LAINE**

17 au 24 JUILLET 2004
 QUÉBEC CANADA



Québec



Agriculture et Agroalimentaire Canada / Agriculture and Agr-Food Canada



Agriculture, Pêcheries
 et Alimentation

Québec



Société des éleveurs de moutons
 de race pure du Québec

SÉLECTION
GÉNÉTIQUE

RACE
PURE



LA CHRONIQUE DE LA SEM RPQ



227, route 230 ouest, Saint-Philippe-de Néri Qc G0L 4A0 Tél. : (418) 498-3887 Télécopieur : (418) 498-3889 semrpq@globetrotter.net

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE MOUTONS DE RACE PURE DU QUÉBEC (SEM RPQ)

Identification des moutons de race pure pour l'enregistrement

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons tenu à Truro en Nouvelle-Écosse le 13 mars 2004, une demande d'amendement à la constitution concernant l'identification des moutons de race pure a été présentée. Il était demandé de reconnaître la double identification avec étiquette inviolable au même titre que le tatouage pour l'identification des moutons de race pure. **Cet amendement à la constitution a été refusé par les membres de l'assemblée.**

Donc, malgré l'implantation de l'identification permanente avec double identification au Québec, **vous devez tatouer les moutons de race pure tel que par le passé pour l'enregistrement.**

LES MOUTONS DE RACE PURE

Suffolk



La race Suffolk a été développée au début des années 1800 dans le Sud-Est de l'Angleterre par le croisement des races Southdown et Norfolk avec cornes. Ces moutons vinrent au Canada en 1888 et l'intérêt pour cette race augmenta rapidement après 1920. Elle est maintenant la race dominante au Canada.

Si vous cherchez des moutons de race pure de qualité, le bottin 2003-2004 des membres de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec est maintenant disponible.

Les agneaux Suffolk ont le meilleur taux de gain de toutes les races. Ils dominent le marché canadien des agneaux lourds. Les béliers sont utilisés en reproduction terminale dans l'élevage en raison de leur capacité de transmettre d'importantes caractéristiques bouchères, entre autres, taux de gain, qualité de la carcasse et forte proportion de viande rouge.

Source : Adaptation du texte de la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

Statistiques de la race Suffolk au programme d'évaluation génétique GENOVIS

Année	Éleveurs	Brebis	Béliers	Nombre		Poids moyen			GMQ moyen
				né	Élevé	Naissance	50 jours	100 jours	
2000	24	770	72	1.6	1.3	5.0	25.0	46.2	0.42
2001	22	858	80	1.6	1.2	5.2	24.8	45.0	0.41
2002	25	759	96	1.6	1.3	5.3	25.4	43.7	0.37
2003	24	789	78	1.5	1.3	5.4	23.4	43.2	0.40

Site internet : Société Canadienne d'Enregistrement des Animaux : www.clrc.ca
Société Canadienne des Éleveurs de Moutons : www.sheepbreeders.ca



Guy Laquerre, agr.



DES CHANGEMENTS QUI POURRAIENT FAIRE LA DIFFÉRENCE !

Vous avez tous reçu en début d'année une correspondance d'Agri-traçabilité Québec (ATQ) vous expliquant les étapes de la mise en place de l'identification permanente dans le secteur ovin. La première étape consistait alors à vous inscrire auprès d'ATQ et à commander vos boucles pour vos besoins de la première année. Au moment où vous lisez ces lignes, cette étape devrait avoir été complétée depuis quelques semaines et si ce n'est déjà fait, être sur le point de recevoir vos premières boucles. Vient alors l'étape la plus cruciale au succès de l'identification permanente, soit la pose des boucles.

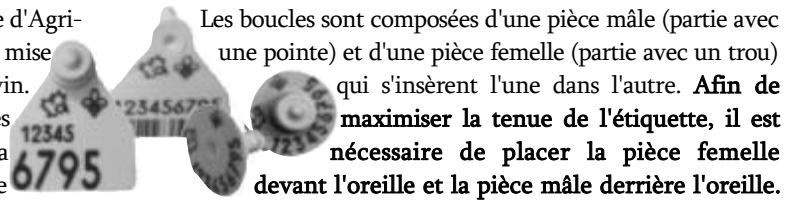
Bien que cela puisse paraître des plus élémentaires, la pose des boucles est déterminante pour plusieurs aspects de l'identification permanente et fera toute la différence sur le résultat final. Dans les faits, une bonne technique de pose permettra l'obtention d'un taux de rétention élevé, évitera les déchirures d'oreille, minimisera les risques d'infections et facilitera la lisibilité des boucles.

Boucle électronique dans l'oreille droite

Boucle visuelle dans l'oreille gauche



Les boucles que vous avez commandées sont acheminées par la poste, ce colis, en plus de contenir vos boucles d'identification, comprend également une paire de pince, un crayon marqueur, ainsi que des formulaires d'ATQ. La pince que vous avez reçue a été spécialement conçue pour les boucles ovines, elles sont de couleur gris métallique pour les différencier facilement de la pince bovine. L'utilisation de toute autre pince doit être évitée car il pourrait en résulter un mauvais enclenchement du mécanisme d'attache de la partie mâle dans la partie femelle des boucles ou même endommager celui-ci et résulter en des pertes importantes de boucles. Le crayon marqueur qui est inclus dans votre boîte vous permettra, si vous le désirez, de marquer vos boucles afin de faciliter votre régie personnelle de bergerie. Toutefois, le marquage doit se faire quelques heures avant la pose des boucles afin de s'assurer que l'encre est bien sèche, sinon l'encre risque de s'étendre et de rendre le marquage illisible.



Les boucles sont composées d'une pièce mâle (partie avec une pointe) et d'une pièce femelle (partie avec un trou) qui s'insèrent l'une dans l'autre. **Afin de maximiser la tenue de l'étiquette, il est nécessaire de placer la pièce femelle devant l'oreille et la pièce mâle derrière l'oreille.** De cette manière, la partie rigide de la pointe ne sera pas exposée à des sources potentielles d'accrochage.



C'est entre ces deux nervures que les boucles doivent être posées afin d'obtenir un bon taux de rétention

Pour bien positionner les boucles il faut bien examiner la physiologie de l'oreille d'un ovin afin de localiser les principales nervures de l'oreille qui se situent normalement vers le centre de l'oreille. C'est entre ces deux nervures que les boucles doivent être posées afin d'obtenir un bon taux de rétention. **L'autre facteur auquel il faut accorder une importance particulière est la distance de pose par rapport à la tête.** Le positionnement recommandé est au $\frac{1}{4}$ de l'oreille pour la boucle électronique et au $\frac{1}{3}$ pour la boucle visuelle. La raison pour laquelle nous recommandons le positionnement au $\frac{1}{4}$ de l'oreille pour la boucle électronique vient du fait que cette boucle sera lue par une antenne de lecture qui capte le numéro de la boucle à distance, même si la boucle est moins visible sa lecture sera possible. La boucle visuelle quant à elle devra être positionnée un peu plus loin de la tête, de sorte qu'elle soit visible et lisible lorsque l'animal nous fait face. Il est recommandé de poser l'étiquette visuelle dans l'oreille gauche et l'étiquette électronique dans l'oreille droite tel que présenté dans l'image de la première colonne.

Il est reconnu qu'une boucle placée près de la tête risquera moins de s'accrocher et de tomber, de plus, l'oreille est plus épaisse et plus solide à cet endroit. Par contre, il faut faire bien attention de ne



Si la boucle comprime l'oreille, il risque de se développer une infection peu de temps après la pose.

pas la placer trop proche de la tête, car alors, l'oreille sera comprimée par la boucle. Il n'y a alors plus de circulation d'air entre l'oreille et la boucle et il risque de se développer une infection peu de temps après la pose.

Afin d'éviter ces problèmes, il est primordial de s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace entre la boucle et l'oreille en vérifiant que la boucle pivote facilement une fois posée. Si ce n'est pas le cas, il y a alors lieu de réajuster la position de pose des boucles suivantes en s'éloignant quelque peu de la tête.

Un autre aspect à ne pas négliger lors de la pose des boucles concerne la désinfection. Afin de réduire au minimum les risques d'infection qui pourraient survenir suite à la pose des boucles, il faut s'assurer de bien désinfecter la boucle et l'oreille à l'aide d'un produit recommandé par votre vétérinaire.

Finalement, outre ces principes de base, le plus important lors de la pose des boucles est de vous servir de votre expérience avec vos

animaux, de bien observer leur comportement suite à la pose des boucles afin de détecter tout problème et d'apporter des correctifs si nécessaire. Il est également important au cours des premières années d'implantation de l'identification permanente de nous faire part de tout problème afin que nous puissions apporter les correctifs appropriés.

CONSEILS LORS DE LA POSE DES BOUCLES

-Ne pas poser la boucle immédiatement après la naissance de l'animal, attendre que celui-ci soit sec, s'il est trop faible attendre quelques jours.

-S'assurer d'avoir la bonne pince et le bon pointeau, soit celle livrée avec les boucles.

-Utiliser un désinfectant et un cicatrisant.

-Expérimenter la pose des premières boucles sur des agneaux destinés à la boucherie, observer les résultats avant d'identifier le reste du troupeau.

-Après la pose, s'assurer de la bonne rotation des parties mâles et femelles, ajuster la boucle de façon à ce qu'elle soit bien visible, l'oreille ne doit jamais être comprimée.

-Surveiller la cicatrisation et désinfecter si nécessaire.

-Stocker les boucles dans leur emballage d'origine et dans un endroit à l'abri de toute souillure.

L'OUTIL ESSENTIEL pour votre élevage

Machine d'allaitement automatique

Une Machine qui a fait ses preuves

*** 60 agneaux**

Balance électronique

Lecteur à tag électronique



Tél.: (418) 888-5258

Fax: (418) 888-5269



LES PAGES DU CEPOQ

Génétique
•
Recherche

Santé



Vulgarisation



CENTRE D'EXPERTISE EN PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC (CEPOQ)

1642 rue de la Ferme, La Pocatière, Qc G0R 1Z0 Tél. : (418) 856-1200 * Télécopieur : (418) 856-6247 * infocepoq@cepoq.com * www.cepoq.com

Résultats des épreuves Station d'évaluation des ovins

C'est entre le 15 décembre 2003 et le 17 février 2004 qu'ont eu lieu les premières épreuves de béliers de race pure à la station d'évaluation des ovins située à La Pocatière. Lors de cette entrée, un total de 39 béliers ont été éprouvés soit 14 Dorset, 13 Polypay et 12 Suffolk.

Quels ont été les meilleurs béliers ?

Les photos ci-dessous présentent les béliers qui ont obtenu le meilleur indice global dans leur race respective lors des épreuves. Félicitations aux éleveurs ! Le tableau 1 contient les principaux résultats des béliers qui ont obtenu les trois meilleurs indices globaux pour chaque race évaluée. Pour obtenir les résultats de l'ensemble des béliers éprouvés lors de cette entrée, veuillez communiquer avec le CEPOQ au 418-856-1200 (poste 224 ou 229) ou à infocepoq@cepoq.com



DORSET

CLA 8N
Propriété de :
Robert Leclerc,
St-Rémi de Tingwick



SUFFOLK

ROI 196N
Propriété de :
Robert Girard,
St-Césaire



POLYPAY

FSO 486N
Propriété de :
Ferme Sayabec Ovine,
Sayabec

Nouveaux critères d'admission

Afin d'instaurer une suite logique entre la sélection effectuée avec le programme GenOvis et l'évaluation en station, une nouveauté a été apportée aux critères d'admissibilité des béliers. Pour être admissibles à la station, les jeunes béliers doivent maintenant provenir d'un père ayant un indice de sélection croissance (ISC) ou un indice de sélection maternel (ISM) positif selon leur race. Ces critères ont été mis en place afin d'assurer l'évaluation de béliers de génétique supérieure.

Principales performances évaluées

Le poids des agneaux à l'entrée, le gain de poids durant l'épreuve, l'épaisseur de l'œil de longe et l'épaisseur de gras dorsal sont les quatre principaux critères évalués lors du test. Ces critères sont combinés à l'intérieur d'un indice global calculé en fonction du type de race du bélier, soit maternel ou paternel. D'autres mesures sont prises sur chaque bélier telles que le poids final officiel et la circonférence scrotale. Finalement, l'ensemble de l'information recueillie est inscrite sur le certificat officiel d'épreuve qui n'est émis que si le bélier obtient un indice global de 90 et plus. Prochaine entrée en station: le 19 avril 2004 (voir page 15).

Tableau 1 : Épreuves complétées le 17 février 2004 - Résultats des béliers avec les 3 meilleurs indices globaux par race

Race	Nom de l'élevage	Tatouage du bélier	Nombre de né(s)	Nombre d'élevé(s)	Tatouage du père	Tatouage de la mère	GMQ final (kg)	Gras dorsal ajusté (mm)	Oeil de longe ajusté (mm)	Circonférence scrotale (cm)	Indice global
DORSET	ROBERT LECLAIR	CLA 8N	2	2	CLA 49L	CLA 30J	448	5,90	27,00	24,5	121
DORSET	FERME RÉAL PARENT	OAI 679N	1	1	ML 426K	OAI 771J	448	8,82	33,42	29,5	117
DORSET	FERME RÉAL PARENT	OAI 636N	2	2	WHV 863K	OAI 183J	432	8,08	31,68	32,0	115
POLYPAY	FERME SAYABEC OVINE	FSO 486N	2	2	ROP 725K	FSO 235K	360	7,26	29,76	29,0	117
POLYPAY	FERME SAYABEC OVINE	FSO 490N	2	2	FSO 214K	FSO 258G	392	7,62	25,52	27,5	111
POLYPAY	FERME SAYABEC OVINE	FSO 479N*	2	2	FSO 88K	FSO 21J	352	7,44	30,64	27,5	105
POLYPAY	FERME SAYABEC OVINE	FSO 491N*	2	2	ROP 725K	FSO 244K	350	8,04	29,04	23,5	105
SUFFOLK	ROBERT GIRARD	ROI 196N	2	2	SJM 5L	KVZ 7H	514	7,16	36,06	31,0	127
SUFFOLK	BERGERIE LA RIVERAINE	PEL 90N	2	2	PEL 17M	PEL 33M	464	8,78	33,78	31,0	110
SUFFOLK	ROBERT GIRARD	ROI 208N	1	1	ROI 47M	IVH 78J	506	8,60	34,00	36,0	110

* Ces deux béliers sont sex quo.

Le CEPOQ tient à remercier ses précieux partenaires pour leur soutien :



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC



Société des éleveurs de moutons
de race pure du Québec

Tournée GenOvis



Les participants au programme d'évaluation génétique des ovins à domicile GenOvis ont présentement l'opportunité d'analyser leurs données d'évaluation génétique en compagnie du responsable en génétique du CEPOQ et de leur conseiller ovin régional (CETO et/ou MAPAQ). En effet, depuis le mois de février, une tournée de visites individuelles de tous les participants au programme GenOvis est en cours et se poursuivra jusqu'à l'été 2004. Cette tournée a pour objectif premier de familiariser les utilisateurs aux possibilités du programme GenOvis afin qu'ils puissent faire une sélection éclairée des futurs sujets reproducteurs et ce en fonction des forces et faiblesses de leur troupeau. Lors des rencontres, une analyse du troupeau est produite en fonction des données de chaque élevage. Cette analyse permet d'évaluer le potentiel génétique du troupeau pour plusieurs caractères et d'établir la position de l'élevage à l'intérieur de sa race. Les participants seront contactés afin de fixer un rendez-vous. Pour plus d'information sur cette tournée, contactez Germain Blouin au (418) 856-1200 poste 224.

Prochaine entrée de race pure pour la Station d'évaluation

Les éleveurs intéressés à soumettre leurs béliers pour la prochaine entrée en station sont invités à communiquer avec Robie Morel au CEPOQ (418-856-1200 poste 226) afin de transmettre l'information sur l'identité des mâles ainsi que sur leur date de naissance. La prochaine entrée est prévue pour le 19 avril 2004. Les béliers doivent être nés du 4 février au 5 mars 2004 inclusivement.

AVIS DE CONVOCATION

**À TOUS LES MEMBRES ASSOCIÉS, PRODUCTEURS (TRIFICES) OVINS
ET TOUTES AUTRES PERSONNES AYANT À CŒUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION OVINE.**

Prenez avis que le Centre d'expertise en production ovine du Québec tiendra sa réunion générale annuelle à la date, à l'heure et à l'endroit suivant :

DATE : Samedi 17 avril 2004
HEURE : 10h00
ENDROIT : Complexe Hôtelier du Pré, 555, rue Saint-Jacques Est, Princeville

Veuillez contacter Mme Geneviève Rioux avant le 12 avril 16h00 (418-856-1200 poste D) pour vous inscrire et mentionner votre champ d'intérêt (recherche, génétique, vulgarisation).

Nous vous attendons en grand nombre.

ATTENTION *** MAEDI - VISNA *** ATTENTION

Dans le cadre du projet pilote de contrôle du maedi visna, de nouvelles options seront disponibles dès le 1er avril 2004. Ainsi, l'Agence canadienne d'inspection des aliments pourra dorénavant réaliser les analyses sur des échantillons de sang et de lait de brebis. Ceci facilitera, entre autres, les prélèvements à l'intérieur des troupeaux laitiers. De plus, il sera désormais possible de procéder à l'analyse de groupes (pool) d'échantillons ce qui devrait rendre l'opération moins coûteuse dans les troupeaux à faible prévalence de maedi visna. Pour de plus amples informations concernant le projet pilote et ces nouveautés, vous pouvez contacter Anne Leboeuf, médecin vétérinaire au CEPOQ (tél. : 418-856-1200 p.225, ou anne.leboeuf@cepoq.com).

PRODUCTEURS PARTICIPANT AU PROJET PILOTE MAEDI VISNA EN DATE DU 1^{ER} MARS 2004

FERME	NOM DE L'ÉLEVEUR	MUNICIPALITÉ	TÉLÉPHONE	RACE 1	STATUT ACCORDÉ
AGRONOVIE	BOUFFARD MARIE-FRANCE	GRANBY	(450) 370-6208	Polysay / Ficoes	
BERGERIE CLEROLE	LECLERC CLÉMENT	ST PAMPHILE	(418) 368-3028	Arcoit-Rideau	
BERGERIE DE L'ESTRIE	HOULE ANDRÉE	COATICOOK	(819) 849-3221	Romanov	Argent
BERGERIE DU MARGOT	SYLVAIN ARBOUR	BONAVENTURE	(418) 534-3701	Dorset	
BERGERIE LAVALLÉE	PERRON GUYLAINE	ST-JUBALDE	(418) 277-2175	Arcoit-Rideau	Or
BERGERIE PATRIOTE	JOBIN ERIC	ST-JUBALDE	(418) 277-8181	Dorset	Or
BERGERIES NIMEAULT	NIMEAULT MARC	ST-STANISLAS-DE-KOSTKA	(450) 377-8209	Dorset	
CEPOQ	CEPOQ	LA POCATIERE	(418) 856-6322	Dorset	Argent
ENTR. LE MOUTON BLANC	WHITE RACHEL	LA POCATIERE	(418) 856-6527	Lac Beauport/East Fr.	
FERME AMKI	JACK GARY	QUEBEC	(418) 842-2837	Arcoit-Rideau	Or
FERME ARC-EN-CIEL	LECLERC YVON	WEEDON	(819) 877-3558	Romanov	Or
FERME FEBER	BEAULIEU FRANCIS	ST-HUBERT-DE-RIV. DU-LOUP	(418) 497-2196	Dorset	Or
FERME JIM GILBERT SENC	GILBERT JEAN MARC	COOKSHIRE	(819) 876-8124	Finnico	Or
FERME LAURENS	LAURENS GERARD	STE-CLOTILDE-DE-HORTON	(819) 338-3581	Romanov	
FERME LENIQUE	GENDRON SOPHIE	ST-DENIS-DE-KAMOURASKA	(418) 496-3254	Polysay	Argent
FERME RIDO	RIOUX SONYA	LA POCATIERE	(418) 856-5140	Arcoit-Rideau	Argent
GRIPETTE'S HOUSE	LAVOIE LIBETTE	ST-ANTOINE-ABBÉ	(450) 826-4901	Kathadin	
LA MOUTONNE...RIE	BEDARD DIANE	ST-VALÉRIEN DE MILTON	(450) 793-3129	Arcoit-Canadien	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au projet-pilote et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le statut Argent reconnaît que tous les animaux de plus de 3 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites.

Le statut Or reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à ces résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites.

Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Pour information, consulter le site internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Anne Leboeuf, vétérinaire au CEPOQ, (418) 856-1200 ou anne.leboeuf@cepoq.com.



LE COURRIER DU VET

Chère Doc,

Je suis un nouveau producteur ovin (30 brebis) confronté à la dure réalité du métier. Mes premiers agnelages se sont bien déroulés et j'ai réchappé presque tous les agneaux. Par contre, une des mères a commencé à dépérir rapidement suite à l'agnelage. N'ayant que très peu de lait, j'ai tout de suite placé son agneau en allaitement artificiel. La brebis, une croisée de plus de 6 ans, avait déjà des signes de maigreur lors des saillies mais j'ai décidé de lui donner une chance. Pas de chance pour moi parce que j'ai finalement dû l'abattre au bout de quelques semaines après l'agnelage. Elle allait de mal en pis et il est certain qu'elle allait mourir. Étant sensible à la souffrance qu'elle vivait, j'ai décidé de l'euthanasier. Comme je n'avais jamais fait ça, j'ai demandé à mon voisin qui élève des brebis depuis plus de 20 ans. Si j'avais su ... Il a sorti une masse et a dû s'y prendre à plusieurs reprises pour finalement abattre l'animal... qui a bien sûr beaucoup souffert. Comme j'aimerais que ce genre de situation ne se représente plus, j'ai pensé vous demander conseil sur les meilleures façons d'euthanasier mes animaux lorsque c'est requis.

Merlin Ladouceur, éleveur ovin à St-Euthanyl.

M. Ladouceur,

Vous souhaitiez euthanasier un animal. Saviez-vous que ce mot signifie:

" provoquer intentionnellement une mort rapide et sans souffrance à un animal atteint d'une maladie incurable ou très souffrante "? Comme vous semblez l'avoir perçu, ce n'est pas vraiment ce qui s'est passé avec votre brebis ...

Dans votre situation, il faut d'abord noter que l'euthanasie et la mort de cette brebis auraient pu être évitées si la réforme avant les saillies avait été plus sévère. C'est malheureusement un des gros problèmes des élevages ovins. Une réforme précoce règle une bonne partie des problèmes cliniques qui se présentent chez les animaux adultes. Un diagnostic établi précocement par un vétérinaire praticien aurait peut-être aussi permis de traiter la brebis malade et de la conduire à l'abattoir plutôt que de devoir l'euthanasier.

Vous avez cependant raison qu'il est important, pour un producteur ovin, d'apprendre à abattre adéquatement les animaux lorsque la

situation le nécessite. L'euthanasie peut être justifiée pour des raisons d'ordre humanitaire, économique ou de santé publique. Bien que l'intervention d'un vétérinaire serait plus que pertinente, il est fréquent que le producteur agisse de façon autonome. Quelques balises en ce sens devraient vous aider à intervenir plus " proprement".

Il y a trois grandes méthodes pour abattre un animal de façon humanitaire :

- Les médicaments qui interviennent sur le système nerveux central (barbituriques, anesthésiques) en provoquant une dépression respiratoire et un arrêt cardiaque;
- La destruction physique ou fonctionnelle du tissu cérébral (pistolet percuteur, coup de feu, électrocution) ;
- L'insensibilisation (choc crânien) suivi de la saignée.

Lorsque la décision d'euthanasier un animal est prise, il faut s'assurer de trouver un lieu qui facilitera la reprise de la carcasse mais qui n'impliquera pas un déplacement souffrant pour l'animal malade.

(suite ... Le courrier du Vet)

TABLEAU DES MODES D'EUTHANASIE

MÉTHODES	RISQUE POUR LES HUMAINS	BIEN-ÊTRE ANIMAL	HABILITÉ REQUISE	COUT	RÉSULTAT	RESTRICTIONS
ARME A FEU	Modéré à élevé; formation nécessaire	Adéquat si bonne position	Élevée	Modéré; coût initial à l'achat.	Écoulement de sang	Peut se faire à une certaine distance; ne convient pas aux jeunes agneaux.
PISTOLET PERCUTEUR	Modéré; formation nécessaire	Adéquat si bonne position (voir figure 1)	Élevée	Modéré; coût initial à l'achat.	Écoulement de sang	Ne convient pas aux jeunes agneaux. Il faut être en contact direct avec l'animal.
CHOC CRÂNIEN	Faible	Adéquat si appliqué à de jeunes agneaux	Modérée mais si le manipulateur est peu habile, l'efficacité et le respect du bien-être diminuent beaucoup.	Nul	Peut être très propre si le coup est précis et ferme; peut être émotionnellement difficile à voir surtout si peu réussi	Ne convient qu'aux agneaux de petite taille.
CHOC CRÂNIEN + SAIGNÉE	Modéré à élevé (saignée)	Adéquat si animal inconscient	Modérée	Nul	Beaucoup de sang ...	Efficace et humanitaire si insensibilisation préalable.
SURDOSE DE BARBITURIQUES (MÉDICAMENTS)	Faible si bonne contention	Excellent surtout si sédation préalable	Élevée	Élevé	Très propre	Ces médicaments ne peuvent être administrés que par un vétérinaire.

(Largement inspiré d'une brochure produite par la FPPQ)



Prenez garde . . . ZOONOSE

Dernièrement, un éleveur ovin bien connu du milieu, M. Orf, a appris à ses dépens que certaines maladies pouvaient être transmises des moutons aux humains. Il s'est



ainsi retrouvé avec une bosse qui s'est développée rapidement sur sa main (voir photo). Se demandant ce qui allait résulter de ce petit volcan en puissance, il a consulté un dermatologue qui a diagnostiqué, non pas un signe du diable, mais plutôt une "super belle lésion d'ecthyma contagieux". Chez les êtres humains, cette

maladie est appelée "orf". Profitant des micro-blessures qui se retrouvent toujours sur la peau des mains, et surtout celles des bons bergers, le virus, que vous connaissez tous, avait décidé de s'installer sur la peau de M. Orf. La morale de cette histoire, n'hésitez pas à protéger vos mains quand vous travaillez, particulièrement si vous avez à manipuler des animaux atteints d'ecthyma contagieux. N'attendez pas qu'une telle lésion se retrouve sur le bout de votre nez !

Il est essentiel de confirmer la mort de l'animal suite à la procédure. Tout de suite après, l'animal s'effondre et peut présenter des contractions musculaires pendant 20-30 secondes. Ensuite, la musculature se relâche et seuls quelques mouvements de pédalage non coordonnés surviennent encore. Les pupilles doivent être complètement dilatées. La mort peut être confirmée par l'absence de respiration, une fréquence cardiaque nulle et un réflexe cornéen inexistant (test de clignement ou de mouvement oculaire). La disposition des carcasses doit respecter

les règles. **environnementales.**

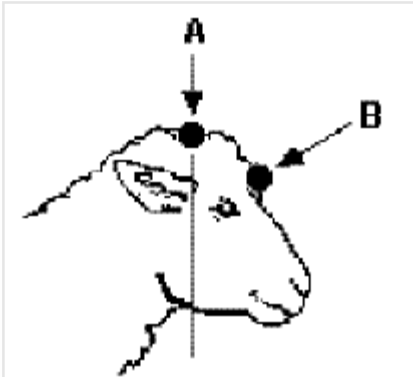


Figure 1 : Sites pour utilisation du pistolet percuteur

Formation en santé ovine, mission accomplie !

Depuis janvier 2004, une formation en santé ovine est disponible. Cette formation, d'une durée de 15 heures, comprend des cours théoriques ainsi que des ateliers pratiques en bergerie. Plusieurs formations en santé ovine ont déjà été présentées dans différentes régions du Québec grâce à la collaboration de vétérinaires praticiens et des collectifs de formation agricole.



Le CEPOQ tient à remercier et à féliciter tous ceux et celles qui ont collaboré, de près ou de loin, à la réalisation de cette formation et qui ont permis de faire de celle-ci un succès. Pour les producteurs qui aimeraient suivre cette formation, nous vous invitons à contacter le collectifs de formation agricole de votre région.

***TREMBLANTE *** TREMBLANTE ***

L'Institut national de santé animale (INSA - MAPAQ) a récemment mis en place un Programme de surveillance active de la tremblante. Dans le cadre de ce programme, les têtes des ovins âgés de plus de 12 mois morts ou euthanasiés à la ferme peuvent être analysées sans frais pour la tremblante du mouton dans les laboratoires du MAPAQ. Ces analyses vérifient la présence de lésions compatibles avec la tremblante du mouton au niveau du tronc cérébral. Elles ne peuvent pour l'instant être pratiquées que sur des animaux morts. Afin de conserver l'intégrité des tissus, il est recommandé de congeler la tête si vous ne pouvez l'acheminer au laboratoire dans les 24 heures suivant la mort de l'animal.

Si vous êtes intéressés par ce programme, vous devez contacter votre vétérinaire praticien qui vous expliquera comment y participer. Bien sûr, si un cas s'avérait positif, il serait transmis à l'ACIA qui procéderait à l'application de son programme de contrôle tel que prescrit par la loi.

Pour informations :
France Sylvestre, m.v. INSA-MAPAQ

Le colloque ovin de Chaudière-Appalaches, un événement réussi

Le tout premier colloque ovin de la région de Chaudière - Appalaches a eu lieu le 28 février dernier à Scott Jonction. Cet événement, organisé par les conseillers du MAPAQ et ayant pour thème : " L'agneau au goût du jour ", a attiré tout près de 80 producteurs. Le CEPOQ, partenaire de cet événement, tient à féliciter les promoteurs pour cette initiative et pour leur soutien à la formation des producteurs ovins de la province.



Vulgarisation

Communément, le bélier est dans son parc, dans un coin de la bergerie. On lui donne son fourrage et une petite poignée de grains par amour pour le maintenir en bon état de chair. On se dit qu'il sera toujours prêt et bon pour les accouplements. Le bélier est plus souvent qu'autrement pris pour acquis. C'est-à-dire qu'on s'en préoccupe plus ou moins et qu'on se soucie peu de l'impact qu'il peut avoir sur les performances de reproduction du troupeau. Dans un premier temps, il importe de se rap-



pler que le choix de la race du bélier repose essentiellement sur l'utilisation prévue de sa progéniture. Ainsi, pour la production de femelles de reproduction pur sang ou hybrides (F1), on utilisera des béliers de race maternelle (ex : Dorset, Polypay) ou prolifique (ex : Romanov, Arcott Rideau) selon le cas. Les béliers de race paternelle (ex : Suffolk, Charollais, Arcott Canadien) seront, quant à eux, utilisés principalement pour la production d'agneaux de marché destinés à la viande. Rappelez-vous qu'une utilisation non réfléchie des races peut s'avérer néfaste !

Peu importe la race retenue, il est primordial de choisir un bélier d'excellente qualité puisqu'il transmet à la fois ses qualités et ses défauts. Assurez-vous qu'il possède un potentiel génétique qui répond à vos objectifs (évaluation selon les ÉPD, les indices de sélection, etc.). Les références, comme par exemple les données GenOvis ou les indices obtenus lors de l'évaluation en station, vous permettent de le comparer à ses pairs et de faire un choix judicieux lors de l'achat d'un mâle.

Si vous achetez votre bélier, il importe de le mettre en quarantaine (15 à 45 jours) afin de

Le bélier : ce délaissé ! Sa régie

vous assurer qu'il ne soit pas porteur de maladies, de parasites, etc. Il faut également prévoir une période d'adaptation alimentaire afin de diminuer les désordres métaboliques et le stress. Il est recommandé de se renseigner sur son régime alimentaire antérieur.

La spermatogenèse (production de spermatozoïdes motiles et fertiles) dure de 6 à 8 semaines. La préparation des béliers en vue des accouplements commence donc deux mois avant l'exposition aux brebis.

L'alimentation exerce un effet direct sur les capacités reproductives : volume et taille des testicules, volume de l'éjaculat, concentration en spermatozoïdes, etc. En période préparatoire et en accouplement, il faut donc offrir au bélier une ration répondant à ses besoins. Prévenez les calculs urinaires en respectant un ratio calcium : phosphore supérieur à 2 : 1 dans votre programme alimentaire. Avant l'accouplement, il faut viser un état de chair de 3.5 (sur 5). Une cote de chair plus haute ou plus basse limitera la libido du bélier et son habileté à s'accoupler. Il en résultera une baisse de la fertilité du troupeau. Il deviendrait alors tentant de conclure faussement que le problème origine des brebis !

Pour minimiser les problèmes d'infertilité du bélier, il est essentiel de faire un examen complet de son système reproducteur avant chaque période d'accouplement. La palpation des testicules offre une bonne indication de la production spermatique et des réserves testiculaires. Vérifiez si les testicules ont une fermeté uniforme et s'ils sont mobiles dans le scrotum. En palpant la base des testicules (donc la queue de l'épididyme où il y a entreposage et maturation des spermatozoïdes), il sera possible d'y déceler une induration : signe d'une épididymite. L'épididymite est causée par une bactérie. Contagieuse, elle hypothèque l'avenir reproducteur de l'animal. La posthite ulcéreuse, quant à elle, s'exprime par un ulcère nécrosant et la présence de pus au niveau du prépuce. Faites un examen visuel du prépuce et du pénis. La posthite est souvent due à une alimentation trop riche en protéines.

La mesure de la circonférence scrotale, qui se prend sur la partie la plus large, est un bon indicateur de la capacité de production spermatique et de la quantité de spermatozoïdes produits. Elle devrait être au minimum de 31 cm pour un bélier âgé de 8-10 mois et de 34 cm après 18 mois. Vous pouvez également demander à votre vétérinaire de faire une évaluation de la semence. Une bonne libido ne signifie pas automatiquement une bonne fertilité ! La taille des onglons demeure essentielle afin de maximiser sa capacité de monte.

Chez certains béliers, la spermatogenèse peut débuter dès l'âge de 3-4 mois. Ainsi, ces béliers seront aptes à féconder des brebis dès l'âge de 5-6 mois; ce qui peut fortement nuire à leur développement et à leur croissance. On recommande donc de ne pas permettre à un jeune bélier de s'accoupler avant l'âge de 8 à 9 mois. À ce moment, le jeune



mâle devrait avoir atteint 50-60% de son poids adulte. Gardez en mémoire que les premiers éjaculats sont de mauvaise qualité et qu'il est bon d'entraîner vos béliers à l'accouplement, avec des brebis de réforme par exemple. Avant l'âge de 12 mois, les mâles ne devraient pas être exposés à plus de 15-20 brebis à la fois et ce, pour maximiser leur fertilité et leur développement corporel. Il est déconseillé d'exposer de jeunes béliers à des agnelles considérant leur faible capacité reproductrice et leur inexpérience. À partir de l'âge de 18 mois, on peut considérer un mâle comme adulte et donc l'utiliser à plus grande échelle et avec des agnelles. Vers l'âge de 6 ans, on peut remarquer une baisse de libido et de fertilité chez le bélier.

Le bélier, tout comme la brebis, possède une capacité de reproduction qui varie selon la saison. Ainsi, sa libido (ardeur et expression du comportement sexuel), sa production de spermatozoïdes, sa circonférence scrotale et sa fertilité sont minimales en période de



jours longs (printemps-été ou contre-saison sexuelle) comparativement à la saison sexuelle (jours courts). Toutefois, en dehors de la saison sexuelle, sa capacité de reproduction elle n'est pas nulle. Les résultats de fertilité sont affectés par le ratio bélier : brebis lors des accouplements. Il faut ajuster ce ratio en fonction de l'âge du bélier, de la saison d'accouplement (1 : 30-40 en accouplement naturel en saison sexuelle et 1 : 25-30 en contre-saison) et de l'utilisation d'une technique d'induction des chaleurs (éponge vaginale ou MGA il faut viser 1 : 5 à 8). La durée des accouplements doit également être gérée. Une période de 6 semaines est généralement suffisante en saison sexuelle et de 4 semaines en contre-saison si on utilise une technique comme l'éponge vaginale.

En accouplement, afin d'éviter des situations de batailles, de domination et de baisse de fertilité, il faut éviter de placer des jeunes béliers avec des adultes ou 2 béliers dans un même parc. L'introduction d'un troisième bélier permettra d'en avoir au moins un qui accouplera les brebis pendant que les deux autres se battront ! Bien entendu lors des saillies, l'idéal est de placer un seul bélier par enclos. Ceci permet d'identifier rapidement les béliers les plus

performants ou les mâles problématiques (problèmes de fertilité, progéniture moins performante, etc.). Au niveau de la gestion des accouplements, n'oubliez jamais d'évaluer la consanguinité des parents (maximum tolérable à 12.5% mais l'idéal est à 6.25%) afin d'éviter d'éventuels problèmes tels l'augmentation de la mortalité, la baisse de la croissance, etc.

Peu importe la saison d'accouplement, la technique d'induction des chaleurs ou le ratio bélier : brebis, un outil de régie demeure essentiel : le harnais-marqueur ! L'utiliser sur vos béliers offrira une excellente source d'information. Effectivement, l'utilisation du harnais marqueur vous indiquera par exemple, le début de la saison sexuelle chez vos brebis. Comme la 1ère ovulation d'une saison sexuelle offre un taux d'ovulation moindre (plus faible prolificité), je recommande l'utilisation d'un bélier vasectomisé. Ce dernier grimpera les brebis sans toutefois les féconder. La prochaine ovulation sera déjà meilleure et c'est à partir de ce moment qu'on utilisera le bélier désiré. Les traces de craies laissées sur vos femelles vous informeront aussi sur l'activité ou l'inactivité sexuelle des béliers et des brebis

et vous permettront de réagir rapidement. De plus, cette technique vous permettra de prévoir les dates d'agnelage, d'identifier les brebis non saillies, de diminuer les périodes improductives des brebis, etc. Il est important de s'assurer régulièrement que la craie soit propre et présente en quantité suffisante. Il faut aussi changer la couleur de la craie (de pâle à foncée) aux 2 semaines afin de noter les retours en chaleurs (le cycle d'une brebis étant de 17 jours en moyenne).

Le bélier demeure un investissement pour votre troupeau. Il a besoin de soins particuliers afin de le garder en condition et prêt à travailler selon vos besoins. La régie du bélier représente un point critique et déterminant dans le succès de votre entreprise.

Grégoire Leduc, agr.
Conseiller pour le COOLL
gregoireleduc@hotmail.com

Club Arcott Rideau du Québec

<i>Bergerie Lavallée enr.</i>	<i>(418) 227-2175</i>	<i>Ferme Agronovie</i>	<i>(450) 379-5298</i>
<i>Bergerie Bedon de Laine</i>	<i>(819) 227-2999</i>	<i>Windy Hill Farm</i>	<i>(819) 838-5538</i>
<i>Ferme DIOPAQ</i>	<i>(418) 498-3881</i>	<i>Ferme Amkî enr.</i>	<i>(418) 842-2637</i>
<i>Bergerie Bedon d'Laine senc.</i>	<i>(418) 936-3842</i>	<i>Groupe Agrovin</i>	<i>(450) 922-1878</i>
<i>Ferme RIDO senc.</i>	<i>(418) 856-5140</i>	<i>Gilles Dubé</i>	<i>(418) 598-6501</i>
		<i>Ferme OVIMAX senc.</i>	<i>(418) 856-2440</i>

Identification	Éleveur	Né le	Naiss.	Pds ajs 50j	Pds ajs 100j	GMQ	EPD 50j mat	ISM
RIDO 325N	Ferme RIDO	17-10-2003	4	28.9	47.2	0.370	0.11	2.29

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau





Par Johanne Cameron, agr.



Dès aujourd'hui il faut planifier les revenus de l'hiver prochain ...

Bien que pour la majorité des Québécois, la belle saison soit synonyme de vacances, de plaisance et de repos, pour les producteurs œuvrant en agriculture, il en est tout autrement. Les roches, les semis, les foin et les récoltes vous attendent ! Debout, on se retrouse les manches et on travaille ... mais attention ! Dans tout ce branle bas de combat, il ne faut surtout pas oublier qu'à la base, votre production ... c'est l'agneau. Le printemps et l'été ne sont pas des saisons optimales pour la reproduction des ovins. Cette caractéristique, spécifique aux animaux saisonniers, implique donc l'utilisation de certaines techniques permettant d'étaler la production sur une base annuelle. Ainsi, si dès aujourd'hui vous prenez en main la planification des saillies printanières et estivales ... un revenu très intéressant pourrait vous attendre l'hiver prochain ...

Les lignes qui suivent présentent quelques aspects de la reproduction à contre-saison. Considérez ce texte comme un petit aide-mémoire et une réflexion sur la régie de votre élevage. Notez ces quelques trucs simples, prenez-les en considération pour la planification de votre production et songez toujours que l'augmentation de votre productivité est payante ...

Commentaires sur la régie . . . quelques points de réflexion et des trucs simples

En premier lieu, penchez-vous sur l'étalement annuel de votre production d'agneaux. Est-ce que votre production est régulière actuellement ? Est-ce qu'elle vous satisfait vraiment ou désirez-vous l'améliorer ? Posez-vous la question : " Combien de brebis mettront bas dans les prochains mois ? " Est-ce que vous avez songé à planifier l'étalement de votre production afin d'avoir un revenu plus " régulier " durant l'année ?

PLANIFIEZ VOS GROUPES DE SAILLIE. Pensez à faire des groupes de brebis dès maintenant pour les saillies du printemps, de l'été et de l'automne. Considérez que les taux de fertilité peuvent être plus faibles en contre-saison et variables selon la technique de désaisonnement utilisée. Tentez de former des groupes relativement homogènes afin de répartir votre production au cours des prochains mois.

SOYEZ RIGOUREUX ... PRENEZ DES NOTES! Identifiez le nombre de femelles mises au bélier, leur condition de chair lors de la saillie, le numéro de ces brebis, les mâles utilisés pour la saillie et leur état général (santé, problèmes au fourreau, circonférence scrotale, etc.). Profitez-en pour réformer les femelles improductives ou celles qui ont démontré des problèmes lors de la dernière lactation (mammites, induration du pis, manque de lait, etc.). Notez les dates de mise au bélier et les dates de retrait des mâles. **NON**, toutes ces notes ne seront pas de la " paperasse inutile " ! **AU CONTRAIRE!** Durant les prochains mois, vous découvrirez que ces dernières vous permettront d'identifier, très rapidement, les brebis problématiques de votre élevage, celles qui ne " collent " pas et qui ne font qu'ajouter de l'improductivité à votre troupeau, tout en étant des pensionnaires réellement dispendieuses. Ces données vous permettront également de planifier le moment de vos échographies. Rappelez-vous que l'échographie devrait être réalisée au minimum 30 à 40 jours après la fin de la période de saillie. Si vous faites des échographies sans respecter

cet intervalle, les jeunes foetus seront plus difficiles à percevoir. De plus, ils seront encore sujets à la mortalité embryonnaire. Vous courrez donc le risque de fausser votre diagnostic de gestation. Finalement, ces notes vous permettront de comprendre les taux de fertilité obtenus. Ainsi, vous pourrez en discuter avec votre conseiller technique qui pourra mieux analyser la situation et vous aider à faire les ajustements nécessaires s'il y a lieu. Ces notes vous permettront donc d'ajuster votre régie, de planifier votre calendrier annuel de production (décision de démarrer un programme de photopériode l'automne prochain par exemple ...) et surtout d'améliorer, d'année en année, la productivité de votre élevage !

La planification des saillies en contre-saison . . . la sélection des animaux

Maintenant que vous avez pensé à diviser vos groupes d'accouplement et que vous avez préparé vos fiches de régie pour prendre des notes, il faut désormais déterminer comment les brebis seront accouplées pour les quatre mois à venir.

LA CONDITION DE CHAIR A LA SAILLIE. D'abord et avant tout, vos femelles sont-elles prêtes pour les saillies en contre-saison ? Ont-elles été correctement tarées ? Leur poids et leur état de chair sont-ils adéquats ? Il est très important que les femelles présentent un état de chair convenable pour la saillie et ce, peu importe la saison (viser une cote d'état de 3,0 à 3,5). De nombreuses études ont démontré que la condition corporelle des animaux, au moment de la saillie, pouvait affecter les performances de fertilité et de prolificité. Ainsi, lors de la sélection des brebis (suite au tarissement), vous devriez vous assurer qu'elles ont un minimum de 2,0 d'état de chair et ajuster leur programme alimentaire afin qu'elles atteignent la condition corporelle visée au moment de la saillie. Si certaines femelles ne présentent pas un état de chair suffisant (inférieur à 2,0) faites leur " passer un tour " et ajustez leur alimentation afin qu'elles soient prêtes pour les saillies du prochain groupe.

LE FLUSHING ALIMENTAIRE. Le flushing est bénéfique et devrait être pratiqué lorsque la majorité des femelles se situent entre 2,5 et 3,0 d'état de chair. Cet apport supplémentaire en énergie et en protéines dans l'alimentation peut améliorer le taux d'ovulation et donc la prolificité potentielle de vos femelles. Habituellement, le flushing devrait débuter environ deux à trois semaines avant la mise au bélier et se poursuivre durant la saillie ou jusqu'à ce que les femelles aient l'état de chair désiré (3,0 à 3,5). Si vos brebis ont un état de chair supérieur à 3,0, le flushing ne devrait pas être pratiqué. Dans ce cas, il ne permettra pas d'améliorer le taux d'ovulation. Il se soldera plutôt par une dépense supplémentaire en alimentation.

LES BELIERS. Vos mâles . . . sont-ils prêts ? En avez-vous en nombre suffisant ? Avez-vous vérifié leur état de santé général (maladies au niveau des membres tel que le piétin ou la présence d'abcès, problèmes ou maladie du système reproducteur) ? Tout comme les femelles, les béliers devraient présenter un état de chair convenable au moment de la saillie (cote de 3,5). En effet, il faut considérer que durant la période d'accouple-

ment, ils risquent de perdre un peu de poids ! Les béliers dont la condition de chair est trop élevée (cote avoisinant 4,0 à 4,5) risquent d'avoir moins de libido et d'être moins actifs. Vos mâles ont-ils été en santé au cours des 6 à 8 dernières semaines ? Dans le cas contraire, ceci pourrait avoir affecté la qualité de leur semence. Considérez tous les paramètres reliés à l'utilisation des béliers. À cet effet, consultez le texte de M. Grégoire Leduc présent dans cette parution de l'Ovin Québec. Soyez sévère lors de la sélection des mâles que vous utiliserez pour la reproduction. Utilisez des mâles présentant une excellente conformation et surtout, optez pour des béliers améliorateurs.

La technique choisie . . . aide mémoire pratique

ÉPONGES VAGINALES. Vous avez décidé d'opter pour la technique des éponges vaginales... Avez-vous commandé votre matériel (éponges, applicateurs, iode, PMSG, lubrifiant, gants, seringues, aiguilles appropriées etc.) ? Si c'est la première fois que vous utilisez cette technique, informez-vous correctement auprès de votre conseiller afin de bien connaître la façon d'appliquer des éponges. Prenez toutes les précautions nécessaires lors de la pose des éponges afin de ne pas entraîner de lésions au niveau du vagin et de blesser vos femelles de façon permanente. Désinfectez votre matériel et travaillez en douceur. Vous aviez prévu poser des éponges à des agnelles ? Assurez-vous que ces dernières auront été dépuçelées au moins un mois avant la pose de l'éponge (utilisez un applicateur spécialement conçu pour dépuçeler les agnelles). Sans dépuçelage, vous augmenterez les risques d'adhésion de l'éponge aux parois vaginales due aux saignements provoqués par la perforation de l'hymen. Si les agnelles ne sont pas dépuçelées, vous devriez vous abstenir de leur poser des éponges. Avez-vous discuté avec un spécialiste de la quantité de PMSG la plus appropriée pour la race ou le croisement que vous possédez ? Également, si vous planifiez l'utilisation de cette technique, vos béliers sont-ils prêts et en avez-vous en nombre suffisant ? Rappelez-vous que pour favoriser l'obtention de résultats satisfaisants, vous devriez respecter un ratio d'un bélier pour 5 à 8 brebis. Dans le cas contraire, vous devriez considérer la technique de la saillie en main.



PHOTOPERIODE. Vous désirez utiliser la photopériode, prenez note que si vous n'avez pas initié votre programme photopériodique durant la fin de l'automne 2003 et le début de l'hiver 2004, il est maintenant trop tard ! De plus, sachez que l'exposition de vos femelles à des jours courts sans qu'elles aient été exposées préalablement à des jours longs (d'une durée suffisante) durant l'hiver ne permettra pas d'avancer leur période de reproduction. Si cette technique vous intéresse pour l'avenir, parlez-en immédiatement à un spécialiste afin qu'il vous conseille sur l'aménagement de vos bâtiments et qu'il vous aide à planifier le démarrage de votre programme lumineux dès l'automne prochain.

EFFET BELIER. Vous décidez d'utiliser l'effet bélier ? Vous êtes-vous assuré que vos mâles étaient bien séparés de vos femelles dans les dernières semaines ? Il faut se rappeler qu'une bonne isolation des mâles et des femelles permet d'améliorer les résultats de cette technique. L'utilisation d'un bélier vasectomisé peut être à considérer pour stimuler le déclenchement des chaleurs en fin de saison sexuelle et au tout début de la prochaine saison naturelle de saillie. Informez-vous auprès de votre conseiller pour bien maîtriser l'utilisation de cette technique simple et peu coûteuse. Si vous optez pour cette technique, identifiez les mâles présentant une forte libido. De façon générale, les mâles des races désaisonnées présentent une

meilleure libido. Les béliers présentant une forte libido pourraient contribuer à l'amélioration de vos résultats de fertilité par une plus forte proportion de brebis présentant des signes de chaleurs suite à l'exposition au mâle.



GENOTYPE. Vous avez une race désaisonnée et pleinement productive en contre-saison, merveilleux ! Sachez cependant utiliser le plein potentiel de vos animaux. En effet, gardez toujours à l'esprit que, même si une race est considérée " désaisonnée ", il existe toujours certains individus qui ne démontrent pas une capacité de désaisonnement aussi forte que les autres. Donc, ce ne sont pas toutes les brebis qui pourront démontrer une activité sexuelle intense durant la pleine contre-saison (juin et juillet). Dans ce cas, l'utilisation d'un bon effet bélier ne devrait jamais être mis de côté. Sachez reconnaître les béliers possédant une forte libido et profiter de leur talent ! Pour les saillies naturelles en contre-saison, ajustez le ratio à un bélier pour 20 à 30 femelles. Si vous êtes de ceux qui possédez un troupeau naturellement désaisonné, agissez de façon sérieuse. Vous avez une mine d'or entre les mains ! Assurez-vous de sélectionner adéquatement les agnelles issues des accouplements naturels en contre-saison, planifiez vos croisements . . . mettez tous les atouts de votre côté.

Ne perdez pas le fruit de vos efforts . . .

Peu importe le choix de la technique que vous aurez décidé d'utiliser, vous devrez considérer ce qui suit pour ne pas perdre le fruit de vos efforts ainsi que les investissements qui y sont reliés . . .

LA VENTILATION . . . Les prochains mois seront certainement très chauds et humides. Rappelez-vous que la température peut avoir un effet très néfaste sur la mortalité embryonnaire. Ainsi, si la température à l'intérieur de vos bâtiments est élevée et que ces derniers sont mal ventilés, vous risquez de perdre tous les efforts que vous avez mis pour avoir de bons résultats de fertilité et de prolificité. En effet, même si les femelles ont présenté des signes de chaleur, elles risquent de ne pas " coller " si elles sont soumises à des conditions environnementales extrêmes. Notez également qu'en plus de causer de la mortalité embryonnaire, les températures élevées altèrent la qualité de la semence des béliers, diminuent le taux d'ovulation et peuvent même retarder les premiers cycles ovulatoires de vos brebis à l'automne. Donc, si vos animaux passent l'été dans la bergerie, assurez-vous qu'ils sont confortables. Consultez un professionnel en aménagement de bâtiment et en ventilation. Si vos animaux vont aux pâturages, assurez-vous qu'ils pourront se reposer à l'ombre.

ALIMENTATION. Peu importe la méthode de désaisonnement choisie, assurez-vous que vos femelles maintiendront un bon état de chair et qu'elles seront convenablement alimentées avant, pendant et après la période de saillie. Souvenez-vous qu'une alimentation déséquilibrée et excessive en protéine et en énergie durant la période de saillie (environ le double des besoins d'entretien des animaux) peut entraîner une hausse de la mortalité embryonnaire et faire diminuer votre nombre d'agneaux nés ainsi que votre productivité. Contactez votre agronome qui est la ressource compétente pour vous aider. Il s'assurera que votre programme alimentaire est adapté aux besoins de vos femelles.

En espérant que ces petits conseils vous seront utiles . . . je vous souhaite une excellente contre-saison !



Par Robie Morel



Projet implantation de la comptabilité de gestion

En 2002, le CEPOQ et la FPAMQ invitaient les producteurs ovins à participer au projet implantation de la comptabilité de gestion pour leur année financière 2003. Quatre-vingt trois participants ont répondu favorablement à cet appel.

Le début de l'année 2004 signifie pour les gestionnaires de ces entreprises qu'ils sont rendus à l'étape finale de ce projet : la fermeture d'année. Présentement, la bonne collaboration des participants a permis à la majorité des entreprises de compléter cette étape. Pour ceux qui n'ont pas encore fait leur fermeture d'année, nous voudrions vous aviser qu'il vous reste quelques semaines pour la compléter. N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller, il lui fera plaisir de répondre à toutes vos questions et à compléter, avec vous, votre fermeture d'année. De plus, questionnez-le au sujet de la création de l'analyse de groupe provinciale 2003. Votre conseiller pourra transférer vos données nominatives ou

non, vous permettant ainsi d'obtenir un rapport d'analyse individuelle de gestion tout en aidant à la réalisation de l'analyse de groupe provinciale. Vous pouvez d'ailleurs consulter la FPAMQ à cet effet.

**Avis important pour
tous les utilisateurs
du logiciel
Agri-Compta :**

**Une mise à jour est
disponible sur le site
d'Agri-Gestion
www.agrigestion.ca**

Nous voudrions enfin profiter de l'occasion pour remercier tous les gens impliqués de près ou de loin dans ce projet. Particulièrement, les conseillers en gestion agricole qui offrent le service sur le terrain, ainsi que la FPAMQ qui a été un partenaire de premier plan. Nous ne pouvons également oublier notre partenaire financier, Agriculture et Agroalimentaire Canada par l'entremise du Fonds canadien pour le développement rural. Merci encore à toutes et à tous pour

notre collaboration et ne manquez pas le bilan final de ce projet dans la prochaine parution de l'Ovin Québec.

Évaluation des impacts d'un bâtiment non - isolé sur l'engraissement des agneaux lourds durant la saison froide

Une comparaison exhaustive entre les performances des agneaux élevés dans des conditions tempérées (bâtiment isolé) et froides (bâtiment non-isolé) est présentement en cours au Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ). Il s'agit de la 2ème phase expérimentale du projet "Évaluation des impacts d'un bâtiment non-isolé sur l'engraissement des agneaux lourds durant la saison froide", la 1ère phase ayant eu lieu l'hiver dernier.

Encore cette année, le mois de janvier a été particulièrement froid. En effet, pendant 9 jours consécutifs la température minimale a été inférieure à -20°C. Malgré tout, les agneaux gardés au froid semblent avoir eu une bonne croissance et n'ont pas paru incommodés par le froid. Le rapport final de ce projet sera disponible à la fin de l'année 2004. Tous les paramètres zootechniques et économiques reliés à l'engraissement des agneaux en bergerie froide durant l'hiver y seront discutés. Un nouveau projet évaluant



l'impact de la température sur la qualité de la viande, un élément non couvert par le projet présentement en cours, risque de voir le jour durant l'hiver 2005. Chez d'autres espèces, notamment le porc et le bœuf, des recherches démontrent une différence de la qualité de la viande selon la température à laquelle les animaux ont été gardés

durant l'engraissement. Le CEPOQ a l'intention d'évaluer ce paramètre afin de positionner favorablement la production ovine au Québec et ainsi garder la qualité du produit devant la concurrence étrangère.

Le projet "Évaluation des impacts d'un bâtiment non-isolé sur l'engraissement des agneaux lourds durant la saison froide" est réalisé en collaboration avec Dany Cinq-Mars, Agr., Ph D, du MAPAQ et le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec.





Les rayons X pour la prédiction de la composition des carcasses d'agneaux

L'agneau du Québec jouit d'une excellente réputation et sa consommation est en constante augmentation. Cependant, pour soutenir cette tendance, il faut impérativement fournir un agneau de qualité. L'instauration future d'un système de paiement des carcasses en fonction de la qualité rendra ce paramètre fondamental pour la rentabilité des entreprises ovines. Cependant, la notion de qualité regroupe plusieurs éléments. Parmi ceux-ci, la qualité nutritionnelle est de première importance. On remarque une préoccupation croissante des consommateurs face aux maladies coronariennes et leur lien avec la consommation de gras. Les producteurs ovins doivent donc essayer de diminuer la quantité de gras des carcasses d'agneaux. Pour se faire, la recherche est l'outil à privilégier. C'est dans cette optique que la Table filière ovine émettait des objectifs clairs concernant les besoins en recherche sur les facteurs affectant la qualité de la carcasse d'agneau.



Les études mesurant la qualité de la carcasse nécessitent l'utilisation de la dissection pour en déterminer la composition. Cette méthode s'avère très efficace, mais sous-entend de longues heures de travail, des coûts très élevés et une précision loin d'être optimale. Une alternative des plus intéressantes réside dans l'utilisation de l'absorptiométrie aux rayons X à double intensité (dual-energy X-ray absorptiometry ou DEXA). Cette dernière est une technique qui permet de discriminer les fractions de maigre, d'os et de gras d'un corps particulier. D'ailleurs, cette technologie récente est utilisée couramment chez l'humain et chez l'espèce porcine. Le DEXA est basé sur l'absorption différentielle de deux faisceaux de photons de niveaux d'énergie différents (38 et 70 kilo-électronvolt pour l'appareil LUNAR modèle DPX-L). Lorsque ces deux faisceaux traversent le corps à balayer, ils subissent une atténuation de leur énergie et celle-ci est fonction de la composition de l'élément balayé.

Le Dr François Castonguay et son équipe ont donc décidé de valider

le DEXA chez l'agneau, plus précisément avec des races couramment utilisées au Québec (Suffolk et Dorset). C'est ainsi que 144 demi-carcasses ont été acheminées au Centre de recherche sur le bovin laitier et le porc d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Lennoxville où elles ont été découpées en quatre pièces primaires (épaule, gigot, longe et flanc), puis pesées individuellement. Dans le but de connaître la composition des demi-carcasses, les quatre pièces primaires ont été analysées par DEXA avec un appareil LUNAR. Les analyses ont permis de déterminer, pour la demi-carcasse entière et pour chacune des pièces primaires, une estimation du poids de muscle, de gras et des os (ou contenu minéral osseux = CMO). Par la suite, chacune des pièces issues de la découpe a été disséquée afin de séparer les muscles, les os et les gras sous-cutané, intermusculaire et viscéral. Chacun de ces tissus a été pesé afin de comparer leurs poids avec ceux estimés par DEXA.

Cette comparaison a permis de déterminer que le DEXA tend à sous-estimer les quantités totales de tissus, de gras et d'os. À l'opposé, la quantité de muscle est surestimée par DEXA, que ce soit pour la demi-carcasse ou toutes les pièces primaires.



Afin d'évaluer la capacité du DEXA à prédire la composition de la carcasse, la variable R2 a été utilisée. Cette dernière sert à évaluer le degré d'association entre les données de la dissection et celles du DEXA. Plus le R2 est élevé, plus la prédiction par le DEXA est efficace.

C'est dans la prédiction du poids de la demi-carcasse entière et de celui de chacune des pièces primaires (épaule, gigot, longe et flanc) que la technique DEXA est la plus efficace et c'est toujours avec la variable poids DEXA que la prédiction est la plus efficace ($R^2 = 0.955$). Le muscle est également bien prédit par l'absorptiométrie aux rayons X à double intensité et la variable maigre DEXA permet la prédiction la plus juste ($R^2 = 0.930$ pour la demi-carcasse).

De son côté, la prédiction du pourcentage de gras disséqué de la demi-carcasse s'est avérée beaucoup plus faible que celle du poids de tissu total ($R^2 = 0.771$). La variable prédictive DEXA utilisée pour prédire



le gras n'est cependant pas le pourcentage de gras DEXA, mais le coefficient d'atténuation des tissus mous ou R-value. Ce dernier est directement relié à la teneur en gras du tissu

mou. Pour ce qui est de la prédiction du poids des os par DEXA, elle n'est tout simplement pas adéquate (R^2 de 0.478 pour la demi-carcasse). Ceci repose sur la nature complètement différente entre les os tels qu'obtenus par dissection et le contenu minéral osseux (CMO) mesuré par DEXA. Le contenu minéral osseux ne représente que la fraction minérale des os. Or, les os ne sont pas exclusivement constitués de minéraux. Ils comprennent également du gras, de l'eau et des protéines (comme par exemple, la moelle osseuse).

En résumé

Les résultats de cette étude démontrent que les variables DEXA ne sont pas des mesures exactes de la composition de la demi-carcasse d'agneaux, mais qu'elles sont très utiles pour la prédiction de cette dernière. Ainsi, l'inclusion de ces variables dans des équations de prédiction peut permettre une prédiction intéressante, fonction du tissu évalué. Le temps de balayage très court (20 minutes), la simplicité et la précision du DEXA en font une alternative intéressante par rapport à la méthode de dissection qui s'avère longue et coûteuse. Quoique trop lente pour une utilisation commerciale, le DEXA pourrait bien devenir la méthode de référence lors de futurs projets de recherche sur la composition de la carcasse. D'ailleurs, un deuxième projet s'est déroulé au cours de l'été 2003.

Cependant, lors de cette deuxième phase, les agneaux sélectionnés pour l'expérience provenaient de croisements commerciaux.

Tableau 1 : Qualité de la prédiction des poids de tissus disséqués basée sur les variables obtenues par absorptiométrie aux rayons X à double intensité (DEXA).

COMPOSITION	VARIABLE DEXA	R^2
Demi- carcasse		
Gras (%)	R-value	0.771
Muscle (g)	Muscle total (g)	0.930
Os (g)	CMO (g)	0.478
Poids total (g)	Poids total	0.996
Épaule		
Gras (%)	R-value de l'épaule	0.684
Muscle (g)	Muscle de l'épaule (g)	0.890
Os (g)	CMO de l'épaule (g)	0.468
Poids total (g)	Poids total de l'épaule (g)	0.993
Gigot		
Gras (%)	R-value du gigot	0.685
Muscle (g)	Muscle du gigot (g)	0.929
Os (g)	CMO du gigot (g)	0.426
Poids total (g)	Poids total du gigot (g)	0.995
Longe		
Gras (%)	R-value de la longe	0.780
Muscle (g)	Muscle de la longe (g)	0.828
Os (g)	CMO de la longe (g)	0.696
Poids total (g)	Poids total de la longe (g)	0.996
Flanc		
Gras (%)	R-value du flanc	0.580
Muscle (g)	Muscle du flanc (g)	0.739
Os (g)	CMO du flanc (g)	0.136
Poids total (g)	Poids total du flanc(g)	0.955



Besoin de lait de remplacement?



LAMB-GRO Le choix par excellence

LAMB-GRO pour maximiser le potentiel génétique de vos agneaux et atteindre vos objectifs de production.

- ✓ Hautement digestible
- ✓ Dissolution rapide
- ✓ Fabriqué de protéines d'origine laitière à 100 %
- ✓ Sans cuivre



2355 rue Canadien, Drummondville, Qc. J2C 7W1
Sans frais : 1-888-937-3392 Fax : (819) 475-6321
Courriel: grober@cqocable.ca Site web: www.grober.com



Complément préagnelage

TRANS OVI

Pour des agneaux vigoureux
et un taux de mortalité plus bas



Les Bergeries Mimeault *Vous offrent ce printemps*

Plusieurs béliers Dorsets pur-sang enregistrés
issus de génétique australienne

- ✓ Testés maedi-visna
- ✓ Contrôlés Génovis

Bergeries Mimeault



Éleveurs pur-sang Dorset
30 Chemin du Petit Bois
St-Stanislas de Kostka, Qc.
J0S 1L10
Marc Mimeault Jr. Prop.

(450) 377-8209
mimeault@rocler.qc.ca

*Pour une génétique
bien pensée!*



Marie - Eve Tremblay, agr.



STABILISER AUTREMENT !

En juillet 2003, la province de Québec signait l'Accord-cadre définissant les orientations du Cadre stratégique agricole fédéral pour la période 2003-2008. Celui-ci aborde les volets de salubrité et de qualité des aliments, l'environnement, le renouveau, les sciences et l'innovation, de même que la gestion des risques agricoles. Cet accord fut suivi, en octobre de la même année, d'un accord de mise en œuvre assurant la reconduction automatique, pour cinq ans, des derniers fonds fédéraux, une enveloppe estimée à 675 M\$ pour le Québec.

Le volet gestion du risque accapare la portion la plus importante de l'enveloppe annuelle, avec 1,1 milliard de dollars répartis entre trois programmes complémentaires pancanadiens soient l'assurance production, les avances et paiements anticipés et le programme canadien de stabilisation des revenus agricoles du Québec (PCSRA). C'est ce dernier que j'entends vous expliquer.

Le programme canadien de stabilisation des revenus agricoles a pour objectif d'offrir aux agriculteurs une plus grande stabilité en les protégeant des baisses de revenus, qu'elles soient légères ou importantes; permettant ainsi de cibler les affectations de fonds en fonction des besoins des entreprises et cela, de la même manière et à l'ensemble du Canada. Il devient le principal programme canadien de soutien agricole et s'applique à l'ensemble des produits à partir de l'année 2003. Les producteurs auront donc, dans les jours à venir, à confirmer leur participation au programme pour ensuite choisir le niveau de protection et transmettre leurs données financières avant le 31 octobre 2004.

LE FONCTIONNEMENT

Le concept de stabilisation mis de l'avant par le PCSRA consiste à protéger toute variation annuelle de la marge globale d'une entreprise par rapport à sa marge moyenne des années antérieures. Une entreprise possédant plusieurs secteurs d'activités comptabilise les revenus et dépenses de chacun d'eux afin de former les résultats globaux. Ce sont toutefois uniquement les postes comptables directe-

ment reliés à la production du produit ou des produits couverts qui sont pris en compte. Pour la production ovine, l'ensemble des postes pris en compte est détaillé dans le **tableau 1**.

La marge annuelle de l'entreprise est comparée à la marge de référence de l'entreprise qui constitue une moyenne olympique des marges des cinq dernières années à laquelle on soustrait la plus élevée et la plus faible. Advenant une diminution de la marge annuelle,

cette dernière sera couverte en fonction du pourcentage de la marge de référence et du niveau de couverture associé.

Le **graphique 1** présente les niveaux de protection du programme, lesquels varient en fonction de la diminution de la marge de référence. Mettant de l'avant une participation accrue des producteurs au programme, et étant donné que la couverture des faibles variations de marge coûte plus cher aux producteurs,

ces derniers doivent déposer dans un compte individuel le montant correspondant à leur choix de niveau de couverture. Dans le secteur ovin, le choix se résume à 100% puisque afin de bénéficier du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ou l'équivalent de couverture, le producteur doit faire un dépôt au PCSRA couvrant la totalité de sa marge. Dans le cas contraire, une diminution de 40% de ses revenus d'ASRA sera appliquée.

Ainsi pour une entreprise possédant une marge établie à 100 000 \$, le dépôt pour le producteur est de l'ordre de 26 000 \$. La Financière agricole du Québec offre actuellement aux producteurs d'avancer les fonds des entreprises participant au PCSRA.

L'ARRIMAGE AVEC L'ASRA

La stabilisation des revenus, telle que nous la connaissons actuellement avec le programme ASRA, stabilise un modèle de coûts de production générale pour une entreprise spécialisée. Cela diffère du

Tableau 1 :

Calcul de la marge de production au PCSRA	
Revenus admissibles	
Verte d'agreaux	
Verte de laine	
Verte d'animaux de réforme	
Dépenses admissibles	
Achat de béliers	
Alimentation produite à la ferme	
Alimentation achetée	
Assurance animaux	
Frais de mise en marché*	
Transport au point de vente**	
Médicaments, vétérinaire	
Frais reproduction***	
Main d'œuvre additionnelle	
Électricité	

PCSRA où la stabilisation des revenus considère l'ensemble des revenus de chaque entreprise, indépendamment du fait qu'elle couvre ou non ses coûts de production. D'où l'inquiétude de la FPAMQ, lors des discussions initiales sur le PCSRA, de voir implanter ce dernier sans tenir compte de l'ASRA, après la période de transition de trois ans présentée dans le programme. Une enveloppe de 180 millions de dollars est actuellement prévue pour ces trois années de transition afin de modifier les programmes compagnons actuels, tel l'ASRA.

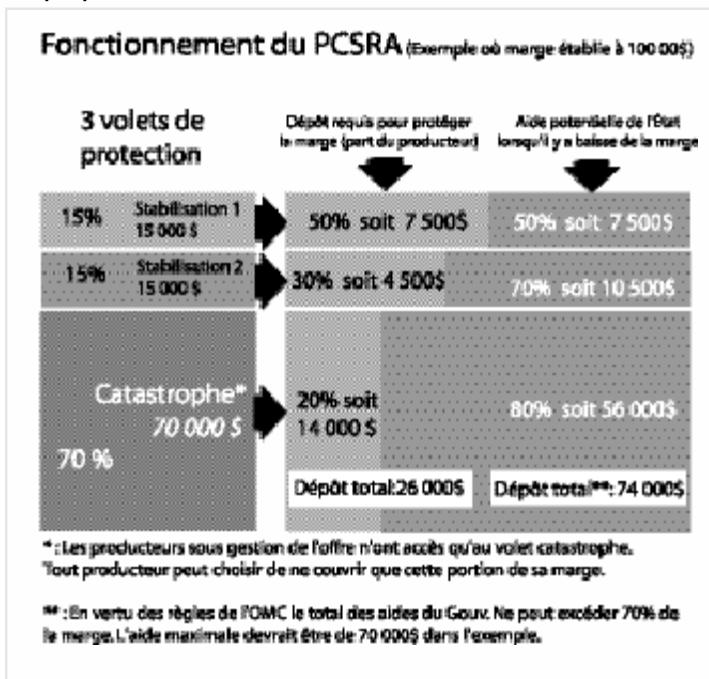
Historiquement, le secteur ovin a connu peu de variation de sa marge, en plus d'être difficilement viable sans le programme ASRA. L'apport présumé du fédéral via la PCSRA est donc faible.

Toutefois, ce qui est actuellement présenté par la FADQ, est la gestion globale de l'enveloppe fédérale pour l'ensemble des secteurs participants. Ce qui permettrait ainsi de maintenir l'assurance stabilisation pour les secteurs la possédant. De plus, due à la gestion individuelle des comptes, une entreprise ayant subi une perte importante dans l'année pourra retirer de son fonds PCSRA, le plus élevé des deux montants entre l'ASRA et le PCSRA.

Les trois exemples ci-dessous démontrent que dans le secteur ovin, l'intervention du

PCSRA à la hauteur du programme d'ASRA actuel survient dans les cas de force majeure. Il est donc essentiel que l'application d'une couverture basée sur le coût de production tel l'ASRA demeure au-delà des trois années de transition prévues dans le PCSRA.

Graphique 1 :



Pour l'instant, la Financière agricole organise des rencontres explicatives du PCSRA en régions. L'inscription et le transfert des données sont les étapes à venir et, la marge de référence, basée sur des données historiques des entreprises, devra être effectuée par un comptable accrédité aux frais du PCSRA. Vous êtes invité à consulter votre bureau régional de la FADQ pour de plus amples renseignements concernant les particularités de vos entreprises.



Exemple 1: Année équivalente à la moyenne	Exemple 2: Mauvaise année	Exemple 3: Bonne année
Une entreprise 350 brebis	Une entreprise 350 brebis	Une entreprise 350 brebis
Marge de référence de Total 54,94 \$ /brebis 19 229 \$	Marge de référence de Total 54,94 \$ /brebis 19 229 \$	Marge de référence de Total 54,94 \$ /brebis 19 229 \$
Dépôt du producteur	Dépôt du producteur	Dépôt du producteur
Niveau 1 70% à 20% 2 692 \$ /brebis	Niveau 1 70% à 20% 2 692 \$ /brebis	Niveau 1 70% à 20% 2 692 \$ /brebis
Niveau 2 15% à 30% 665 \$	Niveau 2 15% à 30% 665 \$	Niveau 2 15% à 30% 665 \$
Niveau 3 15% à 50% 1 442 \$	Niveau 3 15% à 50% 1 442 \$	Niveau 3 15% à 50% 1 442 \$
Total 5 000 \$	Total 5 000 \$	Total 5 000 \$
Marge annuelle Total 54,00 \$ 18 900 \$	Marge annuelle Total 15,00 \$ 5 250 \$	Marge annuelle Total 60,00 \$ 21 000 \$
Déclenchement 329 \$ 1,71%	Déclenchement 13 878 \$ 72,70%	Déclenchement - \$ 0,00%
PCSRA	PCSRA	PCSRA
Part gouvernementale 165 \$ Niveau 1	Part gouvernementale 10 029 \$ Niveau 1	Part gouvernementale - \$ Niveau 1
Part du producteur 165 \$ Niveau 1	Part du producteur 3 950 \$ Niveau 2	Part du producteur - \$ Niveau 2
ASRA	ASRA	ASRA
Part gouvernementale 26 390 \$	Part gouvernementale 26 390 \$	Part gouvernementale 26 390 \$
Part du producteur 14 195 \$	Part du producteur 14 195 \$	Part du producteur 14 195 \$
Le producteur reçoit 42 585\$ de la stabilisation.	Le producteur reçoit 42 585\$ de la stabilisation.	Le producteur reçoit 42 585\$ de la stabilisation.

Berger ouvrier agricole recherché pour l'été 2004

(dès maintenant avec possibilité d'une permanence)



Troupeau de
800 têtes et
production laitière ovine

BERGERIE BLACK ROSE
Hugh Sutherland
2452 Ridge Road
Huntingdon J0S 1H0 QC
Tél : (450) 264-5871



Bergerie de l'Estrie

Romanov
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis
Statut Argent - Maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

**Andrée Houle & François
Roux**
559, rue Des Mugnets
Coaticook, Qc J1A 3A9
Tél : (819) 849-3221
Fax : (819) 849-0475
froux1@videotron.ca

Nancy Bergeron et Michel Reid

Bergerie de La Chouette

Sujets reproducteurs
(Race Pure Dorset et Hybrides prolifiques F1)
Troupeau fermé, suivi genovis,
génotypé, testé maedi visna.

180, Rang du Pied de la Côte, Maskinongé, Qc J0K 1N0
(819) 227-1256 bergerie.chouette@infoteck.qc.ca

Tout ce dont vous avez besoin pour vos
emballages alimentaires



Le plus gros inventaire de sacs sous vide au Québec
Service de consultant gratuit pour tous vos projets d'emballage
Service de conception graphique
Estampage et pose d'étiquettes sur vos sacs

LA PRAIRIE:
100 Goyer #103, La Prairie,
Québec J5R 5G5
Tél: (514) 234-4720 ou (450) 444-
4266
Fax: (450) 444-7615

QUÉBEC:
1985, A.R. Decary, Québec
QC G1N 3Z8
Tél: 1-888-396-4196
Fax: 1-866-744-7615

Cours de tonte niveau I

Journée disponible pour inscription :
8 mai 2004

FERME JAMIPO

Information :

Nicole Blanchard
Ferme Jamipo
260 ch. Petit Esprit, L'Épiphanie
Tél. : (450) 588-2875
nicolelatondeuse@hotmail.com

Le formateur
peut aussi se
déplacer pour
les formations
de groupe,
sur demande.

durée : 1 jour

Ferme Rido S.E.N.C.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de race pure
ARCOTT-RIDEAU

130, Rang 3 Est • La Pocatière (Québec) CANADA G0R 1Z0
Téléphone : (418) 856-5140 • Imdrsr@globetrotter.net



Arcott Rideau

Sujet pure sang
Hybrides Dorset/Rideau

Ferme Amki Enr.

17265 boul. Valcartier
Québec, G2B 3W4
Tél. : (418)842-2637
Téléc. : (418)842-0423
fermeamki@sympatico.ca

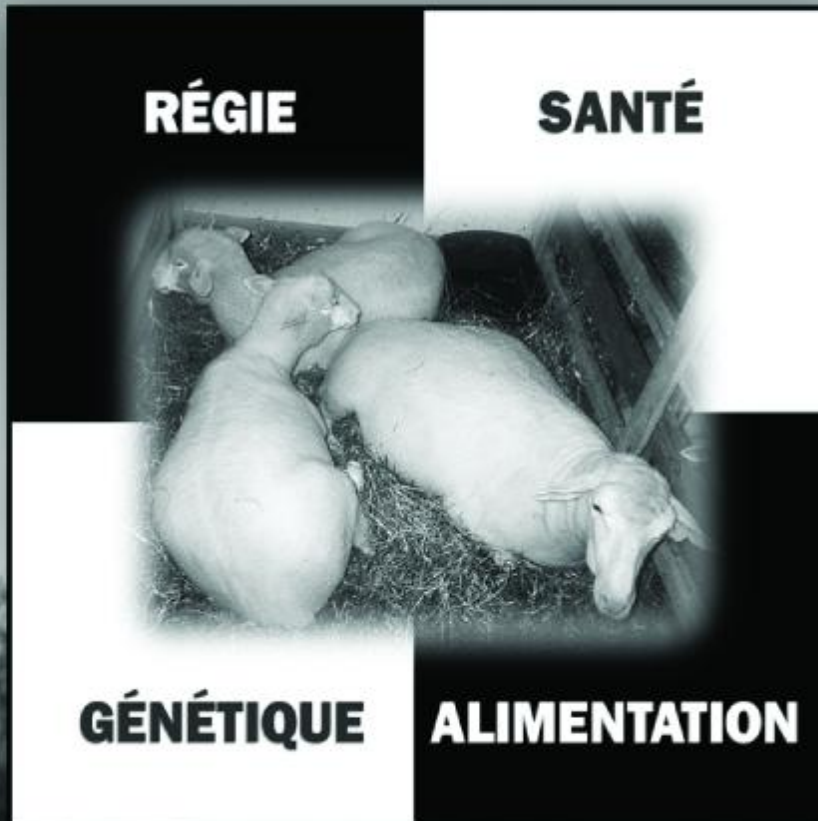
Statut or
Genovis

Reproducteurs disponibles
en tout temps

Pour annoncer votre entreprise dans le
OVIN QUÉBEC ou pour toute autre
information...

contactez : Edith Normandeau
Chargée de communication FPAMQ
450-679-0540 poste 8332
enormandeau@upa.qc.ca

Pour un agneau de qualité et une meilleure rentabilité de votre entreprise



**Faites l'essai du programme
pour agneau et brebis Purina.**

**Pour plus d'information concernant nos produits et services,
veuillez communiquer avec votre concessionnaire Purina.**

Info générale : (450) 676-8607
www.agribands.com



Pour ne pas alimenter votre élevage au hasard, choisissez SHUR-GAIN!

- **A**nalyse en laboratoire de vos fourrages,
- **P**roduits personnalisés en fonction des besoins de votre élevage,
- **Q**ualité garantie, analyse préventive pour le cuivre de tous les produits.

Pour plus de renseignements, contactez

ALLIANCE AGRO-TECH
Mont-Joli, Qc
(418) 775-7713

Meunerie BERNARD LAUNDY It.
St-Noël, Qc
(418) 776-2929

Meunerie Desbrières & Lortie Inc.
DL
St-André Station, Qc
(418) 493-2600

meunerie ACOUNA INC.
ac
Cacouna, Qc
(418) 862-3801

FERME FEBER

Éleveur DORSET Breeder

MERCI à tous ceux qui nous ont fait confiance en 2003:

Francis Beaulieu & Edith Lavoie
174, Route 291 Sud
St-Hubert-de-R.D.L
Prov.Qc. G0L 3L0
tél.(418) 497-2146

Ferme Lchette
Jean Claude Bourque
Claudine Bourque
B. du Grand Méchand Loup
Jean-Claude Imbeault
Marc Lagacé
Ferme Roclair
Ferme N. et M. Marquis enr.

Insultimber

«Je m'appelle Daniel Wagler et j'exploite à Wellesley une ferme familiale de moutons, bœufs et chèvres qui nous tient très occupés. J'étais sceptique face au système de clôture Insultimber. J'avais peur qu'une clôture Insultimber ne puisse pas garder mes animaux à l'intérieur du périmètre. Mais je l'ai essayé et c'est très efficace! Son installation a été facile et rapide et sa réparation fut un jeu d'enfant lorsqu'un arbre est tombé dessus. J'ai d'autres clôtures à installer l'été prochain et j'ai décidé que ce seraient toutes des clôtures Insultimber.»

Daniel Wagler, Wellesley

Appelez chez Gallagher Canada au (800) 661-2013 pour obtenir votre brochure gratuite ainsi que de l'information sur le système de clôture que Daniel considère comme «le choix intelligent en matière de clôture».

GALLAGHER

Une relève dynamique

Rencontre avec Geneviève Castonguay
Par Edith Normandeau

FERME ALIZÉE
à St-Joseph de Kamouraska

Geneviève Castonguay a appris à aimer l'agriculture auprès de ses parents. Travaillant sur la ferme de ceux-ci depuis qu'elle est toute petite, c'est à eux qu'elle doit cette passion qui l'anime aujourd'hui. Enseignante en production ovine à l'ITTA de La Pocatière depuis 5 ans, et co-proprétaire depuis peu de la Ferme Alizée, elle n'en est pas moins une femme active dans la production ovine et le milieu agricole en général. Récemment impliquée comme administratrice dans son syndicat régional de La Côte du Sud, elle souhaite aussi faire partie bientôt du Syndicat des agricultrices du Québec car elle croit à la place de la femme dans l'agriculture.

Acquise depuis 1 an, la ferme de 120 acres, située à St-Joseph de Kamouraska, a été baptisée "Alizée". Avec son conjoint Francis Boucher, elle entame une nouvelle partie de sa vie, un rêve consacré. Le couple y partage les installations, qu'ils ont eux-même aménagées, afin de développer et de faire co-habiter leurs productions laitière et ovine.

" Cette piqûre pour les moutons me dit-elle, je l'ai eue durant ma formation comme agronome, lors d'un emploi d'été à la ferme expérimentale d'Agriculture Canada. " C'est aussi à cette occasion qu'elle fait la rencontre de son premier mentor, François Castonguay. Les aspects de la production ovine qu'elle préfère sont, sans hésiter, la génétique et la régie de la reproduction. D'ailleurs, elle détient une maîtrise en reproduction ovine et souhaite appliquer au mieux ses connaissances à son élevage. C'est elle qui s'occupe de planifier et réaliser les mises à l'accouplement, qui assure en bonne partie la régie des femelles gestantes jusqu'aux agnelages et les soins aux agneaux.

" On en a toujours à apprendre, on en sait jamais assez en agriculture et c'est pour cela qu'il est très important de rester en contact avec les autres producteurs et d'être à l'affût de toutes les informations dans le domaine. C'est comme cela qu'on peut s'améliorer. Le vécu et les conseils des autres, producteurs ou conseillers, sont essentiels."

Geneviève et Francis visent à combiner l'élevage et la vente de sujets pur sang Polypay et la production d'agneaux de marché. Ils espèrent

aussi augmenter un peu la taille de leur troupeau d'ici 2-3 ans. " Nous nous sommes donnés beaucoup d'objectifs, me précise-t-elle, et nous voyons les années à venir avec optimisme. " Tous ses projets l'a passionnent énormément et se voit dans ses yeux lorsqu'elle en parle.

Avec les années, Geneviève Castonguay s'est rendu compte de l'importance de la pratique mais aussi de l'entrepreneuriat que nécessite la gestion d'une ferme. Sans laisser tomber la théorie, elle privilégie le plus possible l'approche pratique dans son enseignement, visite fréquemment des fermes avec ses étudiants pour leur présenter de bons modèles d'entreprises tout en les incitant à prendre part aux différentes journées d'information technique. "Certains de mes étudiants connaissent très bien la production ovine et s'y consacrent depuis qu'ils sont tout petits mais pour d'autres, c'est un nouveau milieu et les travaux pratiques sont, sans hésiter, les éléments les plus formateurs. "

À son avis, l'engouement pour la production ovine est en pleine montée et répond bien, par son image positive de production plus " naturelle ", aux valeurs véhiculées sur la fraîcheur et la qualité de la viande. Mais surtout, insiste-t-elle, la production ovine

demeure un défi, il faut y croire et plusieurs avancées restent encore à faire pour la mener au meilleur de ce qu'elle vaut et cela est très stimulant pour de jeunes producteurs.

Dans le cadre de sa tâche d'enseignante, G. Castonguay est aussi responsable d'une activité qui lui tient à coeur : les équipes d'expertise de l'ITTA. " Nous avons à l'ITTA deux équipes de jugement de différentes classes animales et végétales, composées d'étudiantes et étudiants qui se déplacent 5 fois par année pour différents concours, au Québec et en Ontario ". Geneviève agit comme entraîneur et responsable de ces équipes et elle dit travailler avec des étudiants fortement motivés à développer leurs connaissances toutes productions agricoles confondues.

Jeune femme engagée, Geneviève Castonguay représente une relève dynamique et engagée et nous lui souhaitons que ses projets se développent tels qu'ils ont été si méticuleusement rêvés.



Au centre, G. Castonguay avec un groupe d'étudiants

Parce que l'achat de brebis de qualité demeure
le meilleur investissement pour votre entreprise ...

Groupe AgrOvin SenC.

Races pures Arcott Rideau et Romanov
Hybrides Dorset x Romanov

Bergerie située à
Saint-Robert de Sorel et Bécancour

Pour information, contactez Louis :

450-922-1878

groupeagrovin@hotmail.com

LE CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION



*De droite à gauche : Michel Thibodeau, André Trépanier, Langis Croft,
Sylvain Arbour, Marie-Antoine Roy*

